

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 52
28 PAGES

Personnalité
de l'année
2023 :
Mireille Lizotte

Revue de l'année 2023,
pp. 7-19



Ne manquez
plus jamais
d'électricité!



*Légal

À PARTIR DE

1159\$*



EU1000i EU2200i EU3000i

powerequipment.honda.ca/accueil

f Honda Outdoors @HondaOutdoors

* Voir les détails chez



735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 | 1-888-297-3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-loup
418-860-3632 | 1-877-860-3632

0047H523

Venez me rencontrer
chez



Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

5699H1322

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

Noël à Sainte-Perpétue-de-L'Islet

Noël était de nouveau à l'honneur cette année à Sainte-Perpétue-de-L'Islet, avec en prime une panoplie d'activités.

Dès le dimanche 3 décembre, le succès était au rendez-vous avec le concert de Noël de la troupe Hallélu, présenté à la Médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud. Cocktail et bouchées étaient servis à la suite du spectacle par la Municipalité.

Le vendredi 8 décembre en soirée, c'est un parcours de Noël parsemé de stations interactives qui a précédé l'arrivée du père Noël, où près de 60 cadeaux ont été remis

aux enfants. Pour l'occasion, le site de l'OTJ était décoré aux couleurs de Noël et les participants pouvaient se réchauffer près du feu avec un café ou un chocolat chaud. Un merci particulier à l'organisme Les nouveaux Sentiers pour la qualité du montage et de l'animation des stations de Noël situées sur le parcours, ainsi qu'Annick St-Pierre de l'ABC des Hauts Plateaux pour l'animation du conte de Noël.



Activités tenues dans le cadre des festivités de Noël à Sainte-Perpétue-de-L'Islet.

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA Une cinquième édition du Marché de Noël réussie

Le dimanche 3 décembre avait lieu la cinquième édition du Marché de Noël de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Le comité du Marché de Noël est très satisfait de la journée. De nombreux visiteurs ont déambulé au travers des 36 exposants dans la salle l'Univers du complexe municipal. Petits et grands ont pu trouver leur compte puisque plusieurs activités pour les jeunes se sont déroulées parallèlement au marché. Au programme : une heure du conte de Noël offerte par la Bibliothèque Bertrand-Deschênes et la cérémonie de l'arbre à bonbons culminant avec l'arrivée du père Noël et de la mère Noël. Le marché de Noël a aussi permis d'amasser 250 \$ qui seront remis au Comité d'aide alimentaire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour les paniers de Noël.

Source : Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Encore cette année, dans la journée du samedi, un membre du conseil municipal et des employés municipaux, accompagnés du père Noël, ont visité 131 personnes âgées ou hébergées pour une visite d'amitié et leur remettre un présent offert par la Municipalité. En soirée, à la salle des Doyens, près de 100 personnes ont pris part au souper traditionnel, suivi d'une soirée en musique avec le groupe La Chick-à-Dée.

Pour conclure ces journées d'activités, de nombreux participants ont profité d'une messe de Noël, suivi d'une activité soupe et dessert à la Médiathèque, le dimanche 10 décembre. En après-midi, Fabula, un conte de

Noël interactif, a fait le bonheur des petits et grands présents pour l'occasion.

Nancy Lamarre et Marylou Mercier, conseillères municipales, Donald Lemelin, bénévole, et Vicky Fortin, chargée de projet ont travaillé à la préparation et l'organisation de ces journées de célébrations. De nombreux bénévoles et employés étaient aussi impliqués de près ou de loin dans la réussite de cet événement, tout comme la population qui a participé nombreuse. Les festivités reviendront l'an prochain.

Source : Municipalité de Sainte-Perpétue-de-L'Islet

COLLOQUE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



24 JANVIER 2024
Remis au lendemain en cas de tempête

8 h 30 à 16h

SAINT-HENRI
Centre récréatif | 120 rue Belleau, Saint-Henri-de-Lévis, G0R 3E0

**OUVERT À TOUTES LES ENTREPRISES
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

\$ 40

UNE INITIATIVE DE :



Détails et inscriptions





redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Mireille Lizotte, moissonneuse de dignité

Aux premiers jours de décembre, Moisson Kamouraska et ses paniers de Noël sont sur toutes les lèvres. Chacun passe en mode générosité pour assurer aux plus éprouvés de pouvoir mettre un peu de bonheur sur leur table des Fêtes. Mais c'est toute l'année que Mireille Lizotte veille sur son monde, un don à la fois. C'est pourquoi, après douze mois marqués par le déménagement de Moisson Kamouraska dans un bâtiment spécialement construit pour répondre à ses besoins, *Le Placoteux* tient à souligner l'importance du leadership de Mireille Lizotte, et son engagement profond envers la population du Kamouraska et envers son équipe d'employés et de bénévoles.

Quand Mireille a appris la nouvelle — tout le monde l'appelle Mireille, nous ferons de même —, elle a eu la même réaction que tous ceux qui, comme elle, consacrent leur vie aux autres : « Non, mais, c'est toute mon équipe qui travaille fort, c'est gênant de me mettre en avant, comme ça... » C'est en écoutant son histoire qu'on réalise à quel point elle n'hésite jamais à s'y mettre, devant, pour porter les projets qui vont améliorer la vie de son monde.

Une vie de service

Mireille Lizotte est née à La Pocatière, troisième d'une famille de cinq enfants. Elle a commencé très jeune à démontrer ses talents pour le service à la clientèle, en travaillant entre autres plus d'une décennie chez Zellers, au centre commercial local. Mère de trois enfants, elle choisit de revenir à la maison pour donner à ceux-ci une meilleure qualité de vie, sans le stress induit par la conciliation famille-travail.

Mais Mireille a beaucoup d'énergie, et la vie de mère à temps plein ne lui suffit plus. Après dix-huit mois, elle part à la recherche d'une occupation à temps partiel. « J'avais besoin de sortir de mon quotidien, de voir du monde », se souvient la directrice. Sa sœur Maryse dirige alors Moisson Kamouraska depuis un local à Saint-Pacôme. Mireille y fait du bénévolat, mais ce n'est pas encore à ce moment qu'elle y prendra racine.

C'est par Maryse qu'elle apprendra que l'Association pour la défense des droits sociaux Kamouraska (ADDSK) est à la recherche d'une animatrice pour des cafés-rencontres, un contrat de douze heures par semaine. Sa réputation la précède : on la connaît de ses années chez Zellers, et on sait qu'elle est digne de confiance et imbattable côté service. Elle obtient le poste.

En 2011, Maryse Lizotte devient attachée politique et quitte la direction de Moisson. C'est à Mireille qu'on demande d'assurer l'intérim, le temps de dénicher une nouvelle perle rare. C'est la période des paniers de Noël, et Mireille plonge dans le bain. Elle combine la gestion de Moisson Kamouraska et son travail d'organisatrice à l'ADDSK. Fidèle à son dynamisme, elle s'adjoint les services de Louise Chrétien, qui reste encore à ce jour sa partenaire indéfectible. Ensemble, elles créent les Boîtes fraîcheur, bien avant les Goodfood et HelloFresh d'aujourd'hui, et se joignent à l'Alliance pour la solidarité au Kamouraska, qui lutte contre l'exclusion sociale.

Aux commandes de Moisson Kamouraska

Plus elle s'implique, plus Mireille constate à quel point Moisson Kamouraska est un immense chantier à développer. L'espace est restreint à Saint-Pacôme, et malgré la générosité du propriétaire des lieux, Gaston Dubé, on sent bien qu'il faudra bientôt déménager. Pour cela, il faut bâtir un plan stratégique, évaluer les besoins à venir, bref, il faut une directrice à temps plein.

Mireille a plein d'idées, elle connaît comme le fond de sa poche les rouages de Moisson, c'est naturellement à elle qu'on confie les rênes de l'organisme, avec le mandat de le restructurer et de le déménager. Dès lors, elle prend les choses en main. Elle consulte d'autres Moisson au Québec, passe du temps avec les gens de Soupe au bouton à Saint-Jean-Port-Joli, et peu à peu, élabore le plan stratégique qui correspond à sa vision de l'avenir.

En une dizaine d'années, l'organisme connaîtra un essor impressionnant. De Saint-Pacôme, il déménagera à La Pocatière, et s'installera successivement dans les locaux du défunt Écono-Club sur le chemin de la Station, puis dans l'ancien Dépanneur d'Ia 10, sur la 5^e Rue Rouleau, quand les locaux précédents ne conviendront plus aux besoins grandissants de Moisson. « Tout ce que nous avons fait, insiste la directrice, a été rendu possible grâce à la générosité de Gérald Beaulieu qui a accepté de casser notre bail du chemin de la Station, même si sa situation financière était difficile à ce moment-là. »

Les nouveaux locaux permettent d'agrandir l'espace d'entreposage pour les denrées. On développe un café communautaire, on rénove la cuisine, on aménage les lieux pour convenir aux besoins, mais Moisson est bientôt confronté à des contraintes difficiles à supporter. Le loyer est élevé, et des servitudes autour du bâtiment restreignent les possibilités d'agrandissement. Dans la tête de Mireille s'ancre l'idée de rendre Moisson Kamouraska enfin maître de son destin.

Se retrouver chez soi

Commence alors la chasse au financement, alors que le Québec se démène avec les conséquences de la Covid. Subventions, sociofinancement, délais plus que serrés, Mireille Lizotte navigue dans les dédales administratifs, plaide sa cause avec fougue, trouve des partenaires, explore les terrains disponibles, se transforme en gestionnaire de projet immobilier, sans jamais perdre de

vue son objectif premier : nourrir son monde.

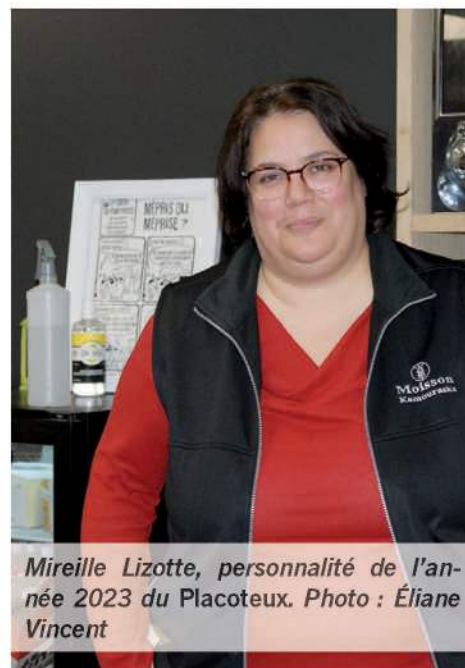
En tout, le projet aura nécessité un investissement de 1,9 M\$, dont le financement aura été assuré grâce à des subventions totalisant 800 000 \$ qui ont donné confiance aux bailleurs de fonds. « Il y a eu des gens qui ont douté de moi, qui pensaient que nous allions échouer, rappelle Mireille. Ma plus grande fierté est d'avoir prouvé que nous en étions capables. » Nous, c'est toute son équipe, Louise, Emmy, les bénévoles, le conseil d'administration de Moisson Kamouraska dont l'appui n'a jamais faibli. « Les compétences et le dévouement de l'équipe ont permis de créer un lieu accueillant, chaleureux, à l'image de ce qu'on voulait. »

Mireille et son équipe ont réfléchi à tous les aspects : espaces de manutention et d'entreposage, une cuisine immense pour la transformation des aliments, espaces communautaires, forêt nourricière, potager, et plus tard, qui sait, des partenariats pour de la culture en serre. Pour l'instant, tout le monde reprend son souffle après une année exigeante, mais après 30 années d'existence, Moisson Kamouraska dispose maintenant d'une base solide pour asseoir ses projets.

Être reconnu pour mieux aider

Et des projets, il y en a. Outre le travail de terrain qui reste l'activité principale de l'organisme, Mireille veut aussi accroître sa renommée. « Mon objectif est que nous soyons davantage connus et reconnus », explique-t-elle. Elle a déjà commencé, en développant un partenariat avec le Cinéma Le Scénario qui diffuse une courte vidéo promotionnelle avant les projections, et qui collabore à son projet de Ciné-Moisson.

Parce que si le visage de la pauvreté change, les besoins restent criants, et les préjugés sont tenaces. Pour les combattre, Mireille salue la force du réseau communau-



Mireille Lizotte, personnalité de l'année 2023 du Placoteux. Photo : Éliane Vincent

taire kamouraskois. Les liens entre les divers organismes permettent de créer de solides liens de confiance avec la population. « Aujourd'hui, on se retrouve avec des gens qui, malgré deux salaires, n'y arrivent plus, rappelle la directrice. C'est difficile pour eux de demander de l'aide, et c'est important de les accompagner vers la meilleure ressource pour leur situation. »

Lutter contre l'exclusion, arracher les étiquettes, nourrir son monde... Mireille entend bien continuer à le faire encore un bon moment, parce que la passion est toujours là. Et pour préserver son équilibre mental, elle continuera à se promener au bord du fleuve, à s'asseoir sur son banc préféré et à photographier le paysage, une activité qu'elle pratique depuis la pandémie. C'est ainsi qu'elle apaise son esprit et qu'elle recharge ses batteries, pour mieux continuer sa mission : prendre soin du Kamouraska.

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

En raison des vacances des Fêtes,
il n'y aura pas d'édition papier durant 2 semaines,
soit les mercredis 3 et 10 janvier 2024.

Les bureaux seront fermés du 25 décembre 2023
au 8 janvier 2024 inclusivement.

Durant les Fêtes, retrouvez les nouvelles au quotidien sur

Le Placoteux
.com

Joyeuses Fêtes!



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Les taxes augmentent de 5,5 % à Saint-Jean-Port-Joli

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli a récemment adopté son budget pour l'année 2024. Les propriétaires verront ainsi une augmentation moyenne de 5,5 % sur leur compte de taxes, ce qui signifie 263,61 \$ de plus à défrayer à la Municipalité pour ses services.

Puisque l'exercice triennal d'évaluation foncière était échu, et en raison du marché immobilier actuel, la valeur foncière des résidences à Saint-Jean-Port-Joli a connu une hausse vertigineuse de 30 %, ce qui explique pourquoi la Municipalité diminue son taux de taxation à 0,79 \$ du 100 \$ d'évaluation, alors que l'an dernier il était à 0,94 \$. « Si nous avons gardé le même taux de taxation du 100 \$ d'évaluation que l'année dernière, la Municipalité aurait aisément garni ses coffres, mais on est conscient que l'augmentation du coût de la vie touche tout le monde », a expliqué Normand Caron, maire de Saint-Jean-Port-Joli.

Ce n'est pas tout, les dépenses totales de la Municipalité se sont également accrues, passant de 6 996 578 \$ en 2023 à 7 548 585 \$ pour la prochaine année. Le budget du service de la dette et du fonds de roulement a aussi augmenté de pratiquement 100 000 \$, passant de 539 964 \$ en 2023 à



Normand Caron devant le bureau municipal. Archives Le Placoteux.

638 802 \$ pour 2024, en raison de la hausse des taux d'intérêt, avec en plus deux autres prêts en financement permanent, dont un en lien avec l'aréna.

Le budget pour le traitement de l'eau — qui comprend sa distribution dans le réseau et son épuration —, ainsi que la gestion des égouts et des matières résiduelles a aussi connu une hausse, passant de 1 367 001 à 1 531 957 \$, dont la vidange de 600 fosses septiques qui coûtera, au trésor de la localité, 82 500 \$.

Pour ce qui est des dépenses en transport, comprenant la voirie, l'éclairage des rues et le déneigement, la Municipalité devra déboursier 1 086 490 \$ en 2024, alors que l'année dernière, c'était 995 585 \$. « L'exercice n'a pas été facile compte tenu des circonstances. Toutefois, on a trouvé l'équilibre entre le respect de la capacité de payer des contribuables et le développement de notre municipalité. J'estime ainsi que 2024 est une année transitoire, et que les dépenses devraient se stabiliser pour les prochains exercices financiers », a ajouté M. Caron.

Soulignons que la dette de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est actuellement de 0,96 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour une dette totale de 8 155 200 \$, ce qui est largement sous la moyenne québécoise de 2,16. Pour une localité comparable, on parle davantage d'une moyenne de 1,85 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Mes nouveaux
petits trésors
2023

LE 29 NOVEMBRE 2023
Létycia, enfant de Naomie Allard et Steeven Caron de Montmagny.

LE 18 DÉCEMBRE 2023
Léonie, enfant de Claudia Pelletier et Maxime Mercier de Sainte-Perpétue.



s'associe à

la **CHRONIQUE** de
Yves Hébert



L'abbé René Tanguay, un ornithologue méconnu

La Côte-du-Sud est une pépinière d'ornithologues amateurs et professionnels depuis plusieurs années. Avec Charles-Eusèbe Dionne, l'abbé René Tanguay (1894-1978) contribue à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

Natif de Willow City dans le Dakota du Nord, René Tanguay poursuit ses études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avant d'être ordonné prêtre en 1923. En plus d'enseigner au Collège, il s'intéresse à l'ornithologie et aux sciences de la nature. Ses travaux sont rapidement reconnus. En 1938, il reçoit la médaille de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada.

L'abbé René Tanguay se passionne pour les oiseaux à partir des années 1940. En plus de procéder à l'observation d'oiseaux, il contribue à l'élaboration du nouveau musée d'histoire naturelle au collège de Sainte-Anne, avec des collections d'oiseaux, de mammifères, de mollusques à coquille et d'insectes.



René Tanguay, lors d'une excursion au lac aux Loutres, vers 1940. Source : Archives de la Côte-du-Sud.

Comme ornithologue, il porte une attention particulière aux oiseaux de la Côte-du-Sud. Ses travaux d'inventaire de l'avifaune lui seront utiles pour la publication d'une importante étude sur les oiseaux de la Côte-du-Sud dans le numéro de décembre 1964 du *Naturaliste canadien*. L'abbé Tanguay rassemble ses observations et celles de ses collègues ornithologues tels que Henri Ouellet, Wellie La Brie et Gérald Coote, auteur d'une étude sur l'avifaune de l'île Pélérins. Son inventaire des oiseaux se poursuit dans les numéros de janvier et de février 1965. L'ornithologue est prudent et utilise le mot « hypothétique » pour désigner certaines espèces. Il n'hésite pas parfois à mettre en doute les observations de ses collègues. Toutefois, l'abbé Tanguay souligne la contribution de l'ornithologue amateur Raoul Lavoie, qui a réussi à établir des colonies d'hirondelles pourprées (hirondelle noire) à L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et La Pocatière.

52-23

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT



Impression

QUÉBECOR

Distribution



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

José Soucy (poste 104)
Journaliste
presse@leplacoteux.com

RÉVISEUR
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Hausse de taxe limitée à La Pocatière

Les citoyens de La Pocatière évitent une hausse trop prononcée de la taxe foncière pour 2024. À 1,46 % pour une maison moyenne évaluée à 185 000 \$, la hausse est limitée à ce chapitre. D'autres augmentations sont tout de même dignes de mention.

L'adoption du budget 2024 de la Ville de La Pocatière s'est déroulée le 18 décembre dernier. Équilibré, le budget se chiffre à 10853011 \$, une augmentation de 7,12 % par rapport à 2023. «C'est un ensemble de petites augmentations à plusieurs postes budgétaires qui expliquent cette hausse. Tout ce qui est lié à l'opérationnel coûte beaucoup plus cher, comme c'est le cas pour monsieur et madame Tout-le-Monde», a expliqué le maire, Vincent Bérubé.

Le prix de l'essence, les pièces de remplacement pour le réseau d'aqueduc et d'égout, ou encore les produits à l'usine de filtration sont autant d'exemples que le maire cite lorsqu'il fait référence à «l'opérationnel». Paradoxalement, la taxe relative à l'usine de filtration demeure stable à 40 \$. En contrepartie, celle pour le service d'aqueduc passe de 222 à 230 \$, alors que celle pour le réseau d'égout augmente à 194 \$ alors qu'elle était à 184 \$ en 2023.

D'autres hausses ne sont pas du ressort de la Ville. La SÉMER, qui traite les matières

organiques (bac brun) transportées à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup, augmente ses coûts à 25 \$ par citoyen. Les quotes-parts versées à la Sûreté du Québec et à la MRC de Kamouraska augmentent elles aussi, mais «rien qui dépasse les 100 000 \$ en augmentation», assure Vincent Bérubé.

La Ville de La Pocatière en est également à la deuxième année de son rôle d'évaluation foncière, entré en vigueur au début de l'année 2023. Les surprises seront donc moins grandes pour les propriétaires, cette année. L'an dernier, afin d'absorber la hausse des évaluations foncières, la Ville de La Pocatière abaissait son taux de taxe foncière de 0,10 \$, soit 0,86 \$/100 \$ d'évaluation. Cette année, elle l'augmente de 0,02 \$ pour l'établir à 0,88 \$ par tranche de 100 \$. Une maison évaluée à 184829 \$ paiera donc une taxe foncière totale de 1626,50 \$.

Budget «raisonnable»

L'ensemble de ces données fait dire à



Hôtel de ville de La Pocatière. Photo : Maxime Paradis

Vincent Bérubé que les hausses au budget 2024 de la Ville sont «raisonnables». Il reconnaît au passage que les revenus de la péréquation provenant du gouvernement du Québec, qui s'élèvent à 248343 \$, et ceux du partage de la croissance d'un point de la TVQ, qui atteignent cette année 209725 \$, permettent d'amoindrir en partie le choc inflationniste.

La Ville de La Pocatière se permet même de rêver, elle qui prévoit des investissements totaux de 17452800 \$ pour les an-

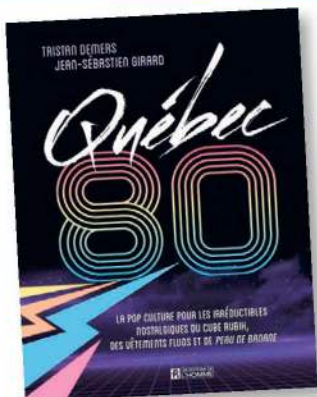
nées 2024, 2025 et 2026 à son plan triennal d'immobilisations. Seulement l'an prochain, une somme de 6336800 \$ serait consacrée à des travaux sur les infrastructures d'aqueduc et d'égout, possiblement sur la 4e Avenue Painchaud. «Tout comme le Complexe multisport dans l'ancien aréna, la réfection de la 4e Avenue sera engagée seulement si nous avons les aides financières gouvernementales qu'il faut pour bien compléter le montage financier», a conclu Vincent Bérubé.

Coup de cœur des libraires



Librairie
L'Option

CARREFOUR LA POCATIÈRE



Québec 80

Tristan Demers et Jean-Sébastien Girard / Éditions de l'homme

Véritable déclencheur de mémoire, Québec 80 regorge d'informations détaillées sur ce qui faisait vibrer les Québécois au lendemain du vote référendaire, allant des révélations inédites aux confidences d'artistes nostalgiques.



Québec 90

Tristan Demers et Ghislain Tachereau / Éditions de l'homme

Québec 90 est une véritable machine à voyager dans le temps! Pour se souvenir de : quand le Québec vibrat au son de la musique grunge et des tubes des boys band; se ralliait devant la télé à l'heure de Virginie et des Filles de Caleb; s'habillait de pantalons taille basse ou de jeans troués.

Visitez notre site web pour vous procurer ces titres!
loption.leslibraires.ca

Une nouvelle image pour la division machinerie d'Avantis Coopérative

La division machinerie d'Avantis Coopérative s'est dotée d'une nouvelle image de marque rassembleuse et inclusive pour l'ensemble de ses activités, incluant tous ses établissements en Chaudière-Appalaches et au Bas-Saint-Laurent. Bien que ces dernières conservent leur propre identité bien connue dans leur région, elles endosseront avec fierté leur appartenance à Machinerie Avantis.

Dévoilée dans le cadre de l'événement Rendez-Vous des Leaders organisé pour remercier les coéquipiers de la division, la nouvelle identité visuelle reflète les notions d'inclusion et de soutien qui guident les actions de la division Machinerie Avantis dans l'accompagnement de la clientèle dans un partenariat durable. Les lettres «M» et «A» sont judicieusement superposées, en appui l'une et l'autre, afin d'illustrer cette union,

cette relation privilégiée à la fois avec ses clients et ses partenaires d'affaires, reflétant également la continuité de sa mission et son désir incessant de demeurer parmi les chefs de file dans son domaine avec solidité, assurance et expertise.

La division machinerie d'Avantis Coopérative fait partie des plus importants concessionnaires de machineries au Québec avec 10 établissements et 210 coéquipiers. Re-

connue dans l'industrie, Machinerie Avantis se positionne comme étant le septième plus important concessionnaire New Holland en Amérique du Nord. Un appui de taille pour les projets de sa clientèle à qui elle offre les

services complets de machinerie agricole, de construction et également les produits et services d'agriculture de précision.

Source : Avantis Coopérative



Un merci spécial

Je ne pouvais passer sous silence la générosité et le dévouement de la famille Bérubé : feu Edith, Odile, Astrid, Nelson et Jesse.

Oui, une page s'est tournée pour l'Hôtel Victoria mais je tenais à parler au nom des résidents : vous avez offert votre aide sans jugement; encadré ceux qui en avaient besoin, avec humour et amour.

Certains étaient de passage, d'autres sont restés.

Il régnait une sérénité et une sécurité dans cet endroit que vous avez su créer.

Pendant la pandémie, vous avez su retrousser vos manches : Astrid est devenue femme à tout faire; Diane et Odile, cuisinières; Yvan, coiffeur; Martin, assistant-cuisinier; Nelson, soutien. Ils ont su rassurer les résidents et leurs familles.

C'est pourquoi je tenais à vous remercier d'avoir été là pour nous.

Hélène

Ouverture de la chasse au dindon sauvage dans la zone 2 au Bas-Saint-Laurent

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) annonce l'ouverture de la chasse au dindon sauvage dans la zone de chasse 2 au Bas-Saint-Laurent. Le dindon sauvage est une espèce opportuniste qui progresse vers le nord avec les changements climatiques. Depuis 2015, le MELCCFP observe des dindons sauvages au Bas-Saint-Laurent. En moins de dix ans, cette espèce s'est implantée dans la région, principalement dans les secteurs de La Pocatière, du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Le Ministère considère que la population de dindons sauvages est maintenant en phase de colonisation dans le Bas-Saint-Laurent et qu'elle est suffisamment importante pour soutenir une chasse sportive. Cette activité présente plusieurs avantages, notamment pour suivre l'état des populations, et elle offrira aux agriculteurs de la région un moyen de contrôle si des problématiques surviennent dans les prochaines années. Pour cette première saison, la chasse au dindon sauvage sera permise du 26 avril au 7 mai 2024. La chasse automnale de-

meure interdite. Il est de la responsabilité des adeptes de la chasse de respecter les modalités en vigueur avant de pratiquer leur activité, soit : de se procurer une attestation de formation; d'acheter le permis de chasse au dindon sauvage; d'enregistrer la bête récoltée. Les modalités de chasse dans la zone 2 seront annoncées par le ministère en mars 2024.

Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



Dindon sauvage. Photo : Facebook MELCCFP — Chasse et Pêche

Le Club Richelieu remet 6000 \$ à Moisson Kamouraska

Pour une troisième année consécutive, le Club Richelieu de La Pocatière et Moisson Kamouraska poursuivaient leur collaboration de soutien aux familles en besoin avec la collecte de dons et denrées. Le samedi 9 décembre, les membres du Club Richelieu et les bénévoles de Moisson Kamouraska recueillaient les dons dans quatre lieux spécifiques de La Pocatière, entre 10 h et 15 h. Cette année, il était même possible de faire

des dons en ligne via l'application Zeffy. Les besoins d'aide étant toujours très grands, la grande générosité et le soutien de toute la population dans cette opération annuelle sont à souligner. Le vendredi 15 décembre, dans les locaux de Moisson Kamouraska, le Club Richelieu de La Pocatière remettait un chèque de 6000 \$, fruit de cette journée de collecte.

Source : Club Richelieu de La Pocatière



Remise de chèque en présence des membres Richelieu et de la directrice générale de Moisson Kamouraska, Mireille Lizotte.

JANVIER

200000 \$ pour améliorer la production à la Seigneurie des Aulnaies

La corporation touristique responsable de la gestion du site de la Seigneurie des Aulnaies a procédé à des investissements totalisant 200 000 \$ dans un projet d'amélioration des installations du moulin, afin de faciliter la production de farine par le meunier. Les investissements visaient essentiellement trois objectifs : le transport, le contrôle de la qualité et l'ensachage. Ces améliorations aux installations du moulin banal arrivaient aussi à point, puisqu'au plus fort de la pandémie, la demande pour la farine biologique de la Seigneurie, faite de façon artisanale à partir de grains locaux, avait littéralement explosé. À cela s'ajoutait une main-d'œuvre fragilisée par le départ de Réjean Labbé, meunier durant plus de 35 ans. Franc, André Anglehart, directeur général de la Seigneurie des Aulnaies, avouait ne pas s'attendre à une augmentation exponentielle de la production au moulin avec ces investissements, mais affirmait que de meilleurs procédés assureraient une production plus constante de la farine, et conséquemment, apporteraient des revenus supplémentaires à la Corporation.



L'indice de littératie s'améliore dans Kamouraska-L'Islet

L'indice de littératie, sous le niveau 3, s'est amélioré légèrement dans Kamouraska-L'Islet. Loin de sabrer le champagne, l'économiste Pierre Langlois, responsable de cette étude de la Fondation pour l'alphabétisation, faisait une mise en garde contre le problème de la pénurie de main-d'œuvre qui pourrait ralentir cette progression dans les prochaines années. Selon lui, dans les régions où les études supérieures ne se réalisent pas à proximité, la tentation de ne pas poursuivre son parcours scolaire au-delà du secondaire, et de prendre le chemin direct vers le marché du travail — où des emplois bien rémunérés et demandant peu de qualifications sont disponibles — pourrait ralentir la progression dans le futur. De cette étude, il ressortait que 59,3 % de la population de la MRC de L'Islet n'atteignait pas le niveau 3 en littératie en 2021, une amélioration de 1,7 % par rapport à 2016. Au Kamouraska, la progression a été plus faible à 0,6 %, soit l'équivalent de 56,7 % de la population qui n'atteignait pas le niveau 3 l'an dernier. Pierre Langlois résumait le ni-

veau 3 comme étant le seuil nécessaire au bon fonctionnement d'un individu dans la société. Il s'agit en général d'un niveau d'écriture et de lecture suffisant pour entamer des études au collégial, ou pour bien comprendre un texte journalistique « long », « comme ceux du Devoir », suggérait-il.

Un masseur cardiaque automatisé à l'hôpital de La Pocatière

La Fondation de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima a annoncé un investissement de 25 000 \$ pour l'acquisition d'un masseur cardiaque automatisé. Appelé LUCAS, cet appareil était à ce moment déjà présent dans quelques centres hospitaliers du Québec. Il permet de réaliser un massage cardiaque en éliminant les contraintes humaines, comme le manque d'intervenants en contexte de ressources limitées, la réduction des interruptions lors du changement de personnel, et l'inconstance dans l'administration du massage.



FEVRIER

Le Cégep de La Pocatière classé parmi les meilleurs centres de recherche au pays

Pour une huitième année consécutive, le Cégep de La Pocatière figurait dans le *Canada's Top 50 Research Colleges* grâce à la recherche effectuée dans ses trois centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) : Solutions Novika, Biopterre et Optech. Parmi les multiples classements dans chaque catégorie, le Cégep a atteint la première position au Québec, et la deuxième position au Canada, en ce qui a trait à la proportion de revenus de recherche venant d'un client. Du côté de l'établissement collégial, on attribuait ce succès principalement au lien direct entretenu par les CCTT avec les entreprises et les organismes susceptibles de mettre en application le fruit de leur travail. Ce lien de proximité donnerait lieu à un grand volume de recherche, considérant la taille de l'institution.



La salle du conseil de Saint-Pamphile transformée en classe de francisation

La salle du conseil municipal de Saint-Pamphile, munie d'un tableau interactif, a été transformée en classe de français, permettant ainsi d'accélérer la francisation des travailleurs étrangers. Alors qu'ils étaient une quarantaine en début d'année, la communauté pamphilienne s'attend à ce que le nombre de ces travailleurs triple au cours des trois prochaines années. Or, un problème de local empêchait d'augmenter le nombre d'heures de cours de français. L'implication de la Ville de Saint-Pamphile dans ce partenariat a permis de dénouer l'impasse. En début d'année, quinze heures de cours réparties sur quatre jours différents — lundi, mardi, mercredi et vendredi — étaient données par trois enseignantes du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sur une base hebdomadaire. Ce déblocage a ainsi permis aux travailleurs étrangers de Maibec et de Matériaux Blanchet d'assister, entre autres, à neuf heures de cours toutes les deux semaines.



NOS PROFESSIONNELS

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER



Le Havre des Femmes
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même si t'en t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)
581 676-1040

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

NOUVELLE INSCRIPTION!
CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Plus de 20 ans d'expérience
Enfin à votre service dans la région
ACHETEURS-VENDEURS
J'attends votre appel!
FRANCE ROY 418 603-2121
901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Le Havre des Femmes
L'équipe vous souhaite un Joyeux temps des Fêtes!
Nous le savons, la violence conjugale ne prend pas de pauses durant la période des Fêtes; c'est pourquoi nous demeurons disponibles pour vous
24 / 24 heures, 7 / 7 jours
Vous connaissez peut-être une amie, une sœur, une collègue alors, faites-lui un cadeau :
- Écoutez-la - Ne la jugez pas
- Parlez-lui de notre ressource pour qu'elle nous appelle
Le Havre des Femmes : 418 247-7622
SOS violence conjugale : 1 800 363-9010

Premiers investissements en recherche pour la Fondation de l'Hôpital

Une somme de 75000 \$ sur trois ans a été investie par la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima dans le tout premier fonds de recherche du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent. Un autre montant de 1700 \$ avait été déboursé l'année précédente en appui à un projet de recherche mené localement par le Dr Pierre La Rochelle. Ces investissements en apparence inhabituels pour la Fondation ont été rendus possibles à la suite de la revue de la mission de l'organisation en assemblée générale annuelle. Celle-ci permet depuis d'investir dans des projets de recherche, ou dans des initiatives vouées au soutien et au réconfort physique et moral des usagers.



Le CDBQ se départit d'autres bâtiments

Le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) finalisait la vente de plusieurs immeubles et bâtiments qui lui appartenaient, et qui étaient situés le long de la route Sainte-Anne-Saint-Onésime, de la rue de la Ferme au 3e Rang. La Ferme Jean-don de Saint-Roch-des-Aulnaies devenait la nouvelle propriétaire, pour un montant que les représentants du CDBQ se sont abstenus de dévoiler. Du lot vendu, mentionnons les anciens bâtiments du Centre d'expertise en production ovine du Québec, qui n'étaient plus utilisés, la porcherie dans laquelle il y avait toujours un locataire, et le verger patrimonial, un temps sous la gestion de l'ancien organisme Ruralys. L'année précédente, le CDBQ avait procédé à une autre vente, celle du 1642, rue de la Ferme, où se trouvent quelques-uns de ses locaux, mais aussi ceux d'Agro Enviro Lab et une partie de ceux de Biopterre, à la multinationale Premier Tech.



D'autres points de service de Desjardins ferment leurs portes

Les points de service de Mont-Carmel et de Saint-Hélène-de-Kamouraska de la Caisse Desjardins du Centre-Est-du-Kamouraska fermaient leurs portes le 17 mars dernier. Cette décision était motivée par une baisse considérable de l'achalandage au service comptoir, d'indiquer la directrice générale Christiane Castonguay. La semaine suivante, c'était au tour de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière de confirmer la réduction de ses services à Saint-Pacôme. Le bâtiment a depuis été racheté par la Municipalité qui y a déménagé ses bureaux.



Nord bénéficie de ce type de personnalité juridique, accordée par le biais de résolutions distinctives adoptées par la MRC de la Minganie et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit. Suivant cette logique, le cours d'eau pourrait donc tenter une action en justice, par la voix de ses gardiens, si ses droits se trouvaient bafoués. L'engagement du Semoir au sein de l'Alliance s'inscrit en continuité avec cette idée de former les gardiens du Saint-Laurent de demain par le biais d'ateliers écoéducatifs dans les milieux scolaires québécois.



AVRIL

Saint-Alexandre reçoit le prix Cecobois 2023

Saint-Alexandre-de-Kamouraska a reçu le Prix d'excellence 2023 du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois). Cecobois accompagne les différents acteurs intervenant dans un projet de construction en bois en mettant des outils et des informations techniques à leur disposition. Le prix décerné à la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska soulignait l'usage du matériau bois dans l'aménagement de sa patinoire avec préau [NDLR partie couverte de la patinoire].



Trois conseillers municipaux démissionnent à Mont-Carmel

Trois conseillers municipaux démissionnaient en bloc lors de la séance du conseil municipal du 4 avril. Les conseillers en question étaient Mélody Dionne, Cindy Saint-Jean et Jean-Yves Boucher. Ils occupaient respectivement les sièges numéro deux, cinq et six. Des « aspirations professionnelles légitimes », et une « incompatibilité avec la disponibilité que requiert leur contribution au conseil municipal » étaient évoquées pour justifier le départ de ces conseillers. Mélanie Lévesque et Denis Lévesque ont par la suite été élus par acclamation pour les remplacer. Seule en élection face à Rosemary Lévesque, Josée-Ann Dumais a ensuite été élue lors de la partielle tenue le 21 mai.

Au quotidien sur leplacoteux.com

De l'équipement sportif pour 45 élèves en concentration hockey

L'époque où les élèves de l'école secondaire de la Rencontre devaient transporter presque quotidiennement leur équipement sportif était révolue. Grâce à un don de près de 10000 \$ provenant de l'ancien Tournoi Atome Pee-wee de Saint-Pamphile, 45 élèves avaient désormais accès à de l'équipement neuf directement à l'école, évitant par le fait même tous les inconvénients liés à son transport matin et soir. La facture réelle s'élevait à près de 13000 \$, mais le Tournoi Atome Pee-wee de Saint-Pamphile, qui a cessé ses activités avant la pandémie, avait remis 9980 \$ à l'école secondaire de la Rencontre pour l'appuyer dans cet achat. Le conseil d'établissement a accepté de payer la somme restante. Patins, casques et gants seraient désormais les seuls articles que les élèves de la concentration devraient apporter de chez eux. Tout le reste — bâtons, pantalons, protège-coudes, jambières, épaulières, poches de hockey — serait fourni par l'école.

Arbre-Évolution et Le Semoir à l'ONU comme gardiens du Saint-Laurent

Des représentants de la coopérative l'islotoise Arbre-Évolution et de son projet écoéducatif Le Semoir faisaient la route jusqu'à New York pour participer à la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023. Au sein de l'Alliance Saint-Laurent, qui plaide pour un statut juridique pour le fleuve Saint-Laurent, Le Semoir contribuait à sensibiliser des représentants du gouvernement canadien à cet enjeu, en plus de se présenter comme le « formateur » des futurs gardiens du fleuve. Au Québec, la rivière Magpie sur la Côte-

SCÈNES DE CRIMES une CHRONIQUE de Norbert Spehner

SCAPADE MORTELLE

Douze secrets de Robert Gold est un de ces polars psychologiques captivants et retors dont les auteurs britanniques ont le secret, un drame dont les péripéties se déroulent dans une petite ville anglaise sur une période de trente-trois ans.

Acte 1 : Nick et Simon, deux jeunes gars, vont folâtrer dans les bois avec deux copines de classe, Abigail et Josie. La sortie se termine mal : les deux filles assassinent sauvagement les deux garçons. Nick, l'une des victimes, est le grand frère de Ben Harper qui sera le principal protagoniste du roman, et la voix du narrateur dans plusieurs chapitres.

Acte 2 : Condamnées à la prison, les deux tueuses sont libérées au bout de onze ans, et reprennent leur liberté sous une nouvelle identité tenue secrète par les autorités.

Acte 3 : Six mois après la libération des jeunes filles, la mère de Ben met fin à ses jours dans des circonstances pour le moins douteuses.

Acte 4 : Vingt-deux ans plus tard, la table est mise pour une réouverture du dossier quand l'une des meurtrières est assassinée et que la police relance l'affaire.

Ben Harper, devenu l'un des meilleurs journalistes d'affaires criminelles au pays, se lance lui aussi dans l'enquête de sa vie : que s'est-il réellement passé ce jour-là dans les bois? Pourquoi, et dans quelles circonstances sa mère est-elle morte? — il n'a jamais cru à la thèse officielle du suicide.

Avec l'aide occasionnelle de la policière Dani Cash, Harper va tenter de reconstituer peu à peu la chronologie et le déroulement exact des faits, le rôle de chacun des protagonistes — dont plusieurs membres de sa famille, sa patronne du journal, et ses amis les plus proches. En confrontant ainsi les fantômes du passé, il découvre que « tout le monde a des secrets, mais que certains sont plus mortels que d'autres ». Et il y a un tueur qui rôde...

Conteur émérite, doué d'une parfaite maîtrise du suspense, Gold nous entraîne dans une histoire machiavélique, où le protagoniste met à jour tous les secrets et les dessous sales d'un patelin en apparence bien tranquille.

Robert Gold, **DOUZE SECRETS**, Paris, Michel Lafon, 2023, 382 pages.

Christine St-Pierre et Martin-David Peters font campagne pour le Collège

Les temps étaient plus difficiles par le passé pour le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de l'avis de son directeur général Stéphane Lemelin. Ce dernier comparait la situation financière de 2023 à celle qui prévalait il y a une décennie. La recette du succès du Collège de Sainte-Anne : des axes de développement qui ont permis à son école de se réinventer au fil des ans. Une campagne majeure de financement était par ailleurs lancée le 19 avril. Prévue s'échelonner jusqu'en 2027, elle vise à récolter 3 M\$ pour l'année du 200^e anniversaire du Collège. Ces sommes seront ensuite redistribuées selon trois volets : la persévérance scolaire (500 000 \$), l'appui aux élèves (1 M\$) et la préservation du joyau architectural (1,5 M\$). Christine St-Pierre et Martin-David Peters ont été présentés comme les deux visages de renom de cette campagne 2023-2027.



MAI

Les frères Bourgault maintenant personnages historiques

Un parc faisait déjà référence à leur surnom, les trois bérêts, et bientôt, ce sera tout un espace patrimonial qui leur sera dédié. Entre-temps, la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli décidait de franchir le pas : identifier les frères Bourgault — Médard, André et Jean-Julien — à titre de personnages historiques; une désignation qui survenait au moment même de la célébration du centenaire de la sculpture sur bois, et du lancement d'un livre qui leur était consacré. La Vigie était pleine à craquer pour cette annonce. Amoureux de la sculpture sur bois, ethnologues, élus, et bien entendu trois des enfants des trois bérêts : André-Médard, fils de Médard Bourgault, ainsi que Nicole et Pierre, enfants de Jean-Julien Bourgault, étaient au rendez-vous.

La Régie Kamouraska-Ouest suspend les sauvetages nautiques

La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest prenait la décision de suspendre temporairement les sauvetages nautiques sur le fleuve et sur les plans d'eau de son territoire, le temps de connaître les recommandations du ministère de la Sécurité publique en la matière. La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest était la seule brigade de pompiers à faire du sauvetage nautique dans tout le Kamouraska. Elle avait développé cette compétence en raison de la présence

du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Ouelle, et de nombreux lacs sur son territoire, dont le lac Saint-Pierre et le lac de l'Est à Mont-Carmel. Cette particularité figurait même dans le schéma de couverture de risque adopté en 2020, ce qui avait motivé à l'époque l'achat d'une embarcation.

La MRC de L'Islet éprouve des problèmes de rétention de personnel

À la suite de l'annonce du départ du directeur général Patrick Hamelin, la MRC de L'Islet annonçait être aussi à la recherche d'un technicien en évaluation foncière, d'un directeur du service de transport de personnes, d'un conseiller à l'attraction de la main-d'œuvre, d'un coordonnateur à la gestion des cours d'eau, et d'un agent de développement économique. L'ancienne préfète Anne Caron expliquait cette situation par la réalité du secteur de l'emploi, mais également le problème de pénurie de main-d'œuvre. La compétition dans le domaine municipal était aussi évoquée comme autre facteur expliquant ce problème de rétention de main-d'œuvre.

Une nouvelle caserne à Saint-Aubert

La première pelletée de terre pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers de la municipalité de Saint-Aubert, évaluée à 3,3 M\$, avait lieu le mardi 16 mai. Le dossier était dans l'air depuis plus de 20 ans déjà, mais trois années de travail acharné par les autorités municipales ont été nécessaires pour attacher les ficelles de cet ambitieux projet. Fonctionnelle depuis novembre, la caserne se trouve au coin de la route 204 et de la rue des Érables.



Le chemin du Roy à sens unique

Le chemin du Roy Est, faisant la jonction entre la route 132 et la route de l'Église à Saint-Jean-Port-Joli, devenait un sens unique. Le projet avait été initié par certains citoyens demeurant sur cette rue, car durant la saison estivale, où le tourisme est abondant, plusieurs difficultés en lien avec la circulation et le stationnement y étaient dénombrées. La Municipalité s'était donc résolue à demander l'avis des résidents touchés afin d'améliorer la situation. Après l'analyse des quelques idées proposées, une consultation écrite a été envoyée à tous les citoyens du secteur, leur demandant s'ils étaient d'accord pour modifier le chemin du Roy Est en sens unique allant de la route 132 à la route de l'Église, avec seulement un côté disponible pour le stationnement. Le résultat a finalement été sans équivoque, le projet étant approuvé par 75 % des résidents interrogés.

La grande Visite

Nos portes ouvertes virtuelles



Samedi, 13 janvier 2024
10 h à 15 h

www.cegeprdl.ca/lagrandevisite

Formule :

- Nos pros de l'info disponibles en direct pour répondre aux questions.
- Plus d'une quinzaine de miniconférences portant sur nos programmes et services.

Deux prix seront tirés parmi les élèves participants

Pour qui?

- Élèves du secondaire
- Adultes qui envisagent un retour aux études
- Parents
- Conseillers d'orientation
- Élèves internationaux



Une montre Fitbit Versa 4 et un casque d'écoute Sony

CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le recrutement des pompiers devenu plus difficile dans la MRC de L'Islet

La pénurie de main-d'œuvre qui touche plusieurs secteurs de l'économie au Québec n'épargnait pas les services incendie des municipalités de la MRC de L'Islet. Ceux-ci éprouvaient en mai dernier de la difficulté à recruter de nouveaux pompiers volontaires. Le directeur du Service de sécurité incendie de la MRC de L'Islet et de la Municipalité de Saint-Damase, Langis Gamache, était de ceux qui admettaient que le recrutement était plus ardu depuis quelques années. En réponse, les services incendie de la MRC de L'Islet augmentaient les salaires des pompiers, en plus de payer désormais les formations nécessaires. Cette situation rendait l'entraide plus névralgique que jamais entre les différents services de sécurité incendie de la MRC de L'Islet.

La fondatrice de La Pommetterie tire sa révérence

Douze ans que Diane Lavoie présidait et dirigeait, bénévolement et à bout de bras, les destinées de La Pommetterie à Saint-Gabriel-Lalemant. En mai dernier, elle envoyait sa lettre de démission au conseil d'administration de l'OBNL qu'elle a fondé, lasse d'attendre une relève qui ne se pointait pas. Elle souhaitait que l'électrochoc de son départ stimule la communauté à poursuivre ce projet qui a pris racine en 2007.



JUIN

Le maire de Mont-Carmel au front pour la couverture cellulaire

Le maire de Mont-Carmel, Pierre Saillant, ne décolerait pas à la suite de l'annonce d'une aide financière gouvernementale de 3,3 M\$ à TELUS et à Sogetel pour des projets de construction de tours cellulaires dans la région de la Chaudière-Appalaches, entre autres la Côte-du-Sud. Rien dans cette annonce ne concernait le Kamouraska, alors que la desserte cellulaire à certains endroits dans cette région demeure inexistante. « Nous sommes conscients qu'ici, c'est Bell. Mais est-ce que le gouvernement ne pourrait pas procéder de la même façon qu'avec Telus et Sogetel? », s'insurgeait Pierre Saillant. Ce dernier rappelait qu'un septuagénaire est décédé après s'être perdu avec deux autres hommes en forêt, dans le secteur du lac de

l'Est, alors qu'aucune communication cellulaire n'était possible dans ce secteur.



La Ville de La Pocatière investit près de 100 000 \$ au Centre Bombardier

La Ville de La Pocatière investissait une somme de près de 100 000 \$ au Centre Bombardier pour l'installation d'un panneau afficheur extérieur, en plus de faire l'acquisition de quelques téléviseurs modernes et d'un projecteur pour ses salles de conférences. Plus précisément, le panneau coûtait près de 60 000 \$, et le reste un peu plus de 35 000\$. Quant au panneau d'affichage extérieur, il sert depuis à annoncer les activités à venir pour le Centre Bombardier et les autres terrains récréatifs de la Ville, en plus d'informer la population locale sur les séances du conseil.

La piscine du cégep ne rouvrira pas avant 2025

L'annonce de la fermeture prématurée de la piscine du Cégep de La Pocatière ne faisait pas fait le bonheur de certains de ses usagers. Selon les prévisions optimistes de la direction générale, les travaux de rénovation prévus reporteraient son ouverture au plus tôt à l'automne 2025. L'ensemble des analyses préliminaires effectuées au moment de la fermeture expliquaient pourquoi le Cégep de La Pocatière était contraint de fermer définitivement l'infrastructure. Lors de l'étape de la vidange du bassin et du carottage, il s'était avéré qu'il serait impossible pour l'institution de rouvrir l'infrastructure de façon sécuritaire et économique en attendant le début des travaux. Le projet ayant été évalué à 6 M\$ en 2022, la directrice générale du Cégep, Marie-Claude Deschênes, craignait également l'explosion des coûts, un an plus tard, en raison des défis techniques complexes au rendez-vous.



Le Centre D'Anjou continue de colorer la vie de ses résidents

Les plafonds du Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme avaient déjà un petit quelque chose de plus avec leurs tuiles peintes par des artistes de la région dans les chambres des résidents. S'ajoutait à cela tout un corridor qui prenait vie de belle manière par l'ajout de murales peintes, dont les Che-

valiers de Colomb de l'endroit contribuaient financièrement à la réalisation. L'ensemble du projet, estimé à 10 000 \$, était couvert à hauteur de 8000 \$ par le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Les Chevaliers de Colomb du conseil 10 086 Saint-Pacôme/Saint-Gabriel contribuaient quant à eux pour 2000 \$.



Un plan d'action qui apaise en partie les inquiétudes

Un total de 17 étapes, dont quelques-unes étaient déjà réalisées. La Municipalité de Rivière-Ouelle dévoilait son plan d'action collaboratif en sécurité incendie pour le secteur du Bois de l'Anse. Les citoyens concernés ont semblé rassurés, mais certaines inquiétudes demeuraient. L'accès au Bois de l'Anse par le chemin Dumais était de celles-là. Le chemin, qui demeure à ce jour le seul accès praticable pour les résidents du secteur, a depuis été élargi à certains endroits pour permettre aux camions de sécurité incendie de se croiser. « Il y a un projet sur la table pour finaliser le chemin de la Petite-Anse », indiquait également le maire de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard. Cet accès, situé en terrain privé à l'extrémité est du Bois de l'Anse, pourrait offrir une sortie d'urgence aux résidents en cas de feu, laissant le chemin Dumais à la disposition des services de sécurité incendie.

La MRC de Kamouraska priée de mieux protéger les cabourons

Signature paysagère incontestée du Kamouraska, les cabourons, ces petites montagnes qui surgissent dans la plaine entre Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-André-de-Kamouraska, devraient être mieux protégés. La Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska en faisait son cheval de bataille en adoptant à l'unanimité une résolution à ce sujet, sommant la MRC de Kamouraska de leur conférer un statut légal dans le cadre de la révision de son schéma d'aménagement. La MRC, qui s'est ensuite saisie de la résolution de Saint-Germain-de-Kamouraska, donnait pour mandat à sa commission d'aménagement de se pencher sur cette question. Or, des questions en apparence évidentes restaient selon elle sans réponse, au point où elle estimait impossible dans l'immédiat de légiférer adéquatement pour protéger ceux-ci. Une étude de caractérisation était donc la première étape à laquelle songeait la MRC de Kamouraska dans ce dossier.



Les résidences du cégep pleines à craquer

Du jamais vu. Les 388 chambres des résidences du Cégep de La Pocatière, autant sur la 4e Avenue que sur la 13e Avenue, allaient toutes être occupées lors de la prochaine année scolaire. À contrecœur, l'établissement collégial se devait de montrer la porte à des locataires de longue date pour répondre à la demande estudiantine. Les bourses Parcours, annoncées en 2022, étaient évoquées pour expliquer la situation. Celles-ci offrent aux étudiants de faire leurs études collégiales dans un cégep éloigné de leur domicile, en échange d'une somme de 7500 \$ sur une base annuelle pour la durée normale du programme d'études. À la Ville de La Pocatière, le maire Vincent Bérubé avançait pour sa part que la pénurie de logements, une réalité bien documentée dans la région, pouvait expliquer cette situation.



La SADC dévoile deux unités Mobil'eau

Deux unités mobiles permettant de distribuer de l'eau potable lors d'événements publics, tout en limitant les déchets causés par les contenants à usage unique, arrivaient en renfort dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Proposées par les SADC de ces deux MRC, les deux unités en question seraient déployées sous forme de projet pilote dans une dizaine d'événements au courant de l'été, dont six sur le territoire du Kamouraska. La première, appelée tout simplement Mobil'eau, consistait en une remorque fermée équipée d'un réservoir de 1000 litres, et de trois distributrices d'eau potable avec abreuvoirs et remplisseurs de gourdes. Autonome à 100 %, elle pouvait être raccordée aux réseaux d'aqueduc et d'électricité, ou être opérationnelle à partir de batteries alimentées par des panneaux solaires, pour une indépendance énergétique d'une durée d'environ huit heures. La seconde, dénommée Mobil'eau+, présentait les mêmes caractéristiques que la première en ce qui concerne la distribution d'eau potable. Son seul point faible : elle ne disposait pas d'autonomie électrique. En contrepartie, elle était équipée d'un lave-vaisselle commercial à cycle rapide.



Une soirée digne d'Hollywood pour les élèves du groupe 601

La classe de 6e année d'Yvan Lévesque à l'école Sacré-Cœur de La Pocatière vivait une soirée digne des grandes premières hollywoodiennes. Trois des quatre salles du Cinéma Le Scénario étaient réquisitionnées pour la présentation de leur film Groupe 601, scénarisé et réalisé par l'enseignant. Les 22 élèves de la classe, qui y défendaient tous un rôle, défilaient ensuite sur le chic tapis rouge déroulé spécialement pour eux. Le scénario, dont 80 % ont été rédigés en cinq jours en septembre dernier, alors que l'enseignant était affligé de la COVID-19, multipliait les références historiques et de véritables lieux géographiques. « Je dois avoir mis l'équivalent de 450 heures de travail dans la production de ce film. Même mes propres enfants, Yoan et Alexane, m'ont aidé », évoquait-il, après la première.



Plus de 40000 \$ amassés au 25^e tournoi de golf

La Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima profitait d'une fenêtre clémente de dame nature pour tenir son 25^e tournoi de golf annuel au Club de golf Saint-Pacôme. Quarante-deux golfeurs prenaient part à l'événement qui soulignait le 40^e anniversaire de la Fondation. Dre Josée Rousseau, présidente d'honneur de l'événement, était choisie pour cette raison, elle qui est née à l'hôpital de La Pocatière en 1983, année de création de la Fondation, et qui continue aujourd'hui d'y exercer sa profession. Une somme de 41 670 \$ a été amassée grâce à ce tournoi.



L'école primaire de Sainte-Hélène inaugure sa nouvelle serre agropédagogique

Grâce à un projet initié par l'organisme Le Semoir, la toute nouvelle serre dite agropédagogique Les jeunes pousses, installée sur le terrain de l'école primaire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, était inaugurée le 12 juin. Bien que le projet ait été initié par Le Semoir, l'équipe-école s'était mobilisée au préalable afin de trouver des partenaires pour le concrétiser. Une somme de 15 000 \$, amassée auprès de divers collaborateurs, dont la Municipalité de Sainte-Hélène, l'ITAQ et Desjardins, pour ne nommer que ceux-là, a permis de concrétiser le projet.

L'actualité de Kamouraska – L'Islet

Centraide fait des heureux et crée une déception au Kamouraska

Plus d'un million de dollars investis dans tout le Bas-Saint-Laurent, dont 140 400 \$ au Kamouraska. La campagne de Centraide Bas-Saint-Laurent atteignait de nouveaux sommets, qui se sont traduits en 2023 par des dons en argent auprès de huit organismes kamouraskois. L'un d'eux, le Fonds d'entraide du Kamouraska, d'ordinaire soutenu par Centraide, ne le serait plus à partir du 30 septembre, une amère déception pour sa présidente Marjolaine Émond. Le directeur régional et du développement philanthropique chez Centraide Bas-Saint-Laurent, Akotchayé Lawin-Ore, expliquait que divers critères d'évaluation sont pris en compte dans l'analyse d'un dossier de financement triennal, sans toutefois préciser lesquels avaient manqué dans le cas précis du Fonds d'entraide du Kamouraska. Sans cet appui de Centraide, la présidente du Fonds avouait qu'elle n'aurait d'autre choix que de partir en campagne de financement, même si elle estimait le milieu déjà sursollicité.

L'Expo renoue avec ses racines en accueillant le marché public

Le bâtiment patrimonial de 1917, emblème du site de l'Exposition agricole de Saint-Pascal, renouait avec ses racines plus de cent ans après sa construction en accueillant désormais le marché public de la ville, pour ne pas dire le marché de tout le Kamouraska par sa taille et son ampleur. Dix-huit espaces intérieurs et extérieurs, et d'autres réaménagements permettent à la Place de l'Expo d'être en activité sur trois saisons, ce qui est bien davantage que la seule semaine de l'Exposition agricole tenue en juillet de chaque année. Évalué à 432 000 \$, le projet a vu le jour grâce à des demandes de subventions et une campagne de sociofinancement.



Obakir et des étudiants de l'ITAQ vont renaturaliser un ruisseau

Un ruisseau de la Ferme-école Lapokita, appelé décharge du Collège, allait bénéficier d'une renaturalisation complète au cours des deux prochaines années. Obakir et des étudiants de l'ITAQ s'apprêtaient à mettre conjointement la main à la pâte pour concrétiser cette vision aux résultats bénéfiques anticipés pour l'ensemble de l'écosystème. Ces aménagements seraient réalisés sur l'équivalent d'un kilomètre, soit de l'extrémité ouest de la Ferme-école Lapokita jusqu'au début

du périmètre urbain de la ville, à l'est, où la décharge du Collège se retrouve pour ainsi dire canalisée, et jusqu'à la rivière Saint-Jean dans le réseau d'égout pluvial de La Pocatière. D'autres travaux, comme le recul d'un chemin de ferme afin d'agrandir la bande riveraine de la décharge, étaient aussi du nombre des interventions prévues.

Le Jardin-Mémoire éclot à Saint-Denis

De nombreux amoureux d'histoire et de patrimoine répondaient à l'appel de l'Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Boutellerie pour inaugurer la nouvelle exposition extérieure Jardin-Mémoire qui commémore le parcours de Jean-Charles Chapais fils. Ce jardin était le fruit du travail d'Andréanne Vailles, directrice conservatrice de la Maison Chapais, et d'une équipe composée de plusieurs professionnels. Déclinant 15 stations thématiques, le parcours intégré aux jardins de la Maison Chapais appelle à découvrir le riche héritage scientifique et agricole de Jean-Charles Chapais, probablement le membre le moins connu de la célèbre famille.

Les résidents du Quartier latin craignent sa dénaturalisation

S'ils avaient le choix entre l'asphalte, le béton, et ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine horticole, les résidents de la 3^e Rue Fraser choisiraient assurément la verdure. Des travaux sur leur rue, annoncés par lettre à la mi-juin, leur faisaient craindre le pire, car la Ville de La Pocatière permettait à l'entrepreneur d'empiéter sur l'équivalent d'un pied de chaque côté de la chaussée. Afin de se conformer au règlement municipal, quatre propriétaires de ce secteur atypique, réputé être le plus vieux de la ville, devaient émonder leurs arbres matures — voire les couper dans certains cas —, défaire une partie de leurs aménagements paysagers, déplacer leurs haies d'arbustes, ou encore croiser les doigts pour ne pas se faire abîmer leur galerie, qui fait le coin de leur maison à moins d'un jet de pierre de la rue. En réaction, le maire de La Pocatière Vincent Bérubé avouait que la Ville avait peut-être sous-estimé les enjeux inhérents au Quartier latin. Tout aurait certainement été fait différemment si elle avait pu recommencer du début, mais un retour en arrière était exclu. Limiter les dégâts aura été la consigne transmise à l'entrepreneur, ce qui, en fin de compte, s'est avéré possible.



La vulnérabilité du lac Trois-Saumons révélée

Une analyse de vulnérabilité réalisée en 2021 faisait la lumière sur les pressions auxquelles le lac Trois-Saumons est ses tributaires étaient soumis. Les différentes activités réalisées sur son pourtour ou dans son bassin versant, comme le déboisement, le mauvais entretien des chemins forestiers, ou encore tout ce qui est lié à la villégiature — navigation, fosses septiques et champs d'épuration déficients — étaient autant d'éléments qui pouvaient expliquer les épisodes de forte turbidité observés à la fonte des neiges ou lors de pluies diluviennes. À cela s'ajoutait la présence du phosphore dans l'eau qui, lorsque trop abondant, peut contribuer à la croissance des cyanobactéries. Dans le cas du lac Trois-Saumons, les analyses permettaient de découvrir que les apports provenaient davantage du bassin versant que des sédiments présents dans son fond. À partir de ces constats, différentes actions ont été mises en place afin d'améliorer la situation, dont l'inspection des installations septiques de plus de 25 ans, la réalisation de plans d'aménagement de bandes riveraines, de la sensibilisation au porte-à-porte, et un nouveau code de navigation.



La COFEC acquiert le Musée des Anciens Canadiens

La Corporation des fêtes et événements culturels (COFEC) de Saint-Jean-Port-Joli mettait la main sur le Musée de sculpture sur bois des Anciens Canadiens. Il s'agissait de la première phase d'un ambitieux projet culturel évalué à près de 6 M\$. Celui-ci a pour but de mettre en valeur le patrimoine sculptural tout en le conservant, notamment en raison de la possible fermeture définitive du Musée des Anciens Canadiens. Pour ce faire, la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli mandatait la Société du réseau ÉCONOMUSÉE® pour qu'elle se penche précisément sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine du musée et du domaine Médard-Bourgault.

Trois écoles secondaires s'unissent pour tenir un camp de perfectionnement

Une collaboration interécoles permettait la tenue d'un camp de perfectionnement en volleyball pour des élèves issues des trois écoles secondaires kamouraskoises, le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'école polyvalente La Pocatière, et l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal. Ce partenariat développé à la dernière minute cherchait à combler une lacune pour des volleyeuses obligées depuis trop longtemps de

se tourner vers Québec et au-delà pour perfectionner leurs habiletés sportives en saison estivale. En moins de 24 heures, le succès de l'initiative était assuré par le biais de 40 inscriptions. Une deuxième édition était déjà dans la mire pour 2024.



Un nouveau directeur à temps plein pour la Régie Kamouraska-Ouest

Le président de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest, Gilles Martin, présentait le nouveau directeur-incendie à temps plein de l'entité, Martin Galarneau. Ce dernier cumule près de 30 ans d'expérience dans le domaine. En plus d'avoir été directeur du Service incendie de Saint-Jérôme, le principal intéressé a également été chef aux opérations du Service de protection contre les incendies de la ville de Québec, ainsi que capitaine et chef aux opérations pour le Service de sécurité incendie de Montréal. Il possède aussi une maîtrise en administration publique. Son contrat s'étant achevé à Saint-Jérôme, et ayant vu le nouveau poste s'afficher pour la Régie, M. Galarneau a décidé de postuler, cherchant ainsi à relever un nouveau défi. Il succédait à Christian Gagnon.



La MRC de L'Islet met en place un comité santé

La MRC de L'Islet annonçait la mise en place d'un comité santé au sein de son organisation, afin de promouvoir les intérêts et les préoccupations de la région auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches. Les élus du conseil de la MRC de L'Islet exprimaient ainsi leur souhait de consolider les liens entretenus entre le CISSS et la MRC et ses différents acteurs — relation ayant été mise en partie sur pause en raison de la crise covidienne. Selon l'ancienne préfète Anne Caron, le réseau québécois de la santé était appelé à évoluer dans un avenir rapproché, de sorte que la MRC avait le devoir de s'y pencher activement afin que les meilleures décisions soient prises pour les gens d'ici.

Une première collecte de bacs bruns réussie à Saint-Jean-Port-Joli

La première collecte de bacs bruns à Saint-Jean-Port-Joli se déroulait au-delà des attentes pour les autorités municipales. Plus de sept tonnes de matières organiques étaient récoltées. La Municipalité avait préparé ses citoyens à ce type de collecte lors de deux sessions d'information rassemblant près de 175 personnes. Par cette action, Saint-Jean-Port-Joli souhaitait diminuer la quantité de matières envoyées à l'élimination par ses citoyens, afin de réduire l'impact négatif sur l'environnement lors de leur enfouissement.

Rosaire Ouellet succombe à un cancer

Triste nouvelle pour les gens de la région, alors que le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rosaire Ouellet, décédait d'un cancer fulgurant. Il avait 69 ans. Selon les informations émanant de la page Facebook personnelle de son fils, Francis Ouellet, M. Ouellet souffrait d'un cancer du poumon qui s'était répandu au foie. Il avait reçu son diagnostic peu de temps avant son décès. Maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 2013 jusqu'à son décès, Rosaire Ouellet avait œuvré au préalable durant 34 ans dans la fonction publique. Il avait notamment été directeur général de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), de 2010 à 2013. Plusieurs témoignages émanant de la classe politique régionale, à la suite de son décès, soulignaient l'apport important de M. Ouellet à la vie politique kamouraskoise, au développement socioéconomique de la région, et plus particulièrement au milieu agroalimentaire auquel il avait consacré la majeure partie de sa vie.



en raison des pluies récurrentes. Une pompe neuve trouvée à Cowansville a permis de rétablir la situation, près d'une semaine après le début de la crise.



Une cinquantaine de sous-sols inondés à Saint-Pascal

Alors que la Ville de Saint-Pascal faisait face à une crise majeure d'accès à l'eau potable, près d'une cinquantaine de résidences de Saint-Pascal se retrouvaient au même moment les deux pieds dans l'eau, leurs sous-sols étant inondés à la suite de nouvelles pluies diluviennes. Chez quelques sinistrés, l'événement rappelait celui de 2007, alors que 300 maisons s'étaient retrouvées avec leurs sous-sols inondés à la suite de pluies qui avaient laissé 90 mm d'eau sur la ville en trois heures. La situation de cette année était sans commune mesure, de l'avis de la Ville de Saint-Pascal. La frustration était tout de même grande pour certains citoyens qui attribuaient les débordements au réseau d'égout de la Ville. La mairesse Solange Moreau tenait à relativiser : environ 25 % du réseau d'égout de la Ville avait été refait depuis 2007, sans parler des citoyens qui avaient aussi apporté des modifications à leur maison pour éviter de revivre pareille situation. « Je crois que toutes ces interventions combinées expliquent pourquoi moins de gens sont touchés cette année », avait-elle déclaré.

Une dernière rentrée pour Marie-Claude Deschênes

La directrice générale du Cégep de La Pocatière, Marie-Claude Deschênes, goûtait à sa dernière rentrée. À la fin de la présente année scolaire, elle quitterait son poste pour une retraite bien méritée. La décision avait été mûrie durant le précédent congé des Fêtes. La décision était communiquée au conseil d'administration du cégep et aux équipes de travail des trois campus de Montmagny, de La Pocatière et de Témiscouata-sur-le-Lac à son retour des vacances estivales. Marie-Claude Deschênes souhaitait que son remplaçant soit trouvé avant son départ afin d'assurer une forme de transition.



Saint-Roch-des-Aulnaies joint une seconde étude de regroupement municipal

Saint-Roch-des-Aulnaies décidait de jouer sur deux tableaux. Toujours impliquée dans un projet d'étude de regroupement municipal dans L'Islet-Nord, la Municipalité décidait d'étudier la question également avec La Pocatière et ses voisines. Investie dans une étude de regroupement municipal avec Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet et Saint-Aubert, Saint-Roch-des-Aulnaies se permettait de regarder également du côté de La Pocatière dont l'étude implique également Saint-Denis-De La Bouteillerie, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Le maire André Simard estimait que son conseil municipal avait la responsabilité d'évaluer un regroupement éventuel avec La Pocatière, avec qui des liens naturels existent de longue date.

Un projet d'auberge de 3 M\$ au lac de l'Est

On connaissait mieux la raison de la démission de deux anciens conseillers municipaux à Mont-Carmel. Jean-Yves Boucher et Mélody Dionne dévoilaient être à la tête d'un groupe d'une vingtaine d'investisseurs derrière un projet d'auberge évalué entre 2 et 3 M\$ au lac de l'Est, en attente d'autorisation par la Municipalité. Ce projet d'envergure consistait en la construction d'une auberge de neuf chambres avec restaurant, bar, terrasse, dépanneur et poste d'essence. Le tout serait ouvert à l'année. Un total de vingt-cinq actionnaires avaient été rassemblés en août dernier, dont vingt étaient des résidents de Mont-Carmel même.



Saint-Pacôme doit refaire ses devoirs sur le manganèse

Saint-Pacôme devait encore patienter. Affectée par la présence de manganèse dans son eau potable, la Municipalité devait commander de nouvelles études si elle souhaitait se qualifier à un programme gouvernemental qui lui donnerait accès à une aide financière lui permettant de construire une usine de filtration au sable vert évaluée à 4 M\$. Avant la pandémie, la facture pour pareille infrastructure s'élevait à 2 M\$. En dollars d'aujourd'hui, la somme a maintenant doublé. Tous les espoirs étaient permis avec la sortie récente du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 du gouvernement du Québec, car ce dernier devait permettre d'absorber une partie des coûts pour la construction de cette usine. Or, les études dont disposait Saint-Pacôme à ce moment ne lui permettaient pas de se qualifier au programme. Une nouvelle offre de services était placée à la firme Tetra Tech afin d'aller chercher ces nouvelles données.

La Pocatière veut aussi son complexe multisport

Le projet de Complexe culturel et sportif en santé durable du côté de Montmagny n'était plus le seul à faire grand bruit en Côte-du-Sud. Plus à l'est, la Ville de La Pocatière travaillait en parallèle à un projet pratiquement similaire, mais plus modeste, qu'elle souhaitait voir se réaliser dans son ancien aréna. Le projet envisagé par la Ville de La Pocatière prévoyait diviser le bâtiment en trois surfaces de jeu : une surface synthétique permettant la pratique de sports comme le baseball et le soccer intérieur, ou encore l'ultimate frisbee, une autre réservée au hockey de terrain (dek hockey) ou au tennis léger (pickleball), et enfin une dernière consacrée aux sports de « tapis » comme le judo. À cela s'ajouteraient la rénovation des blocs sanitaires, et la construction d'une mezzanine avec vue sur les différentes pratiques sportives. La Ville de La Pocatière disait souhaiter une aide financière gouvernementale pour absorber une partie des frais du projet, évalué entre 8 et 10 M\$.

Les chevreuils font des ravages à Saint-Pacôme

Arbres fruitiers mangés, cultures de potager abîmées, haies de cèdres défeuillées, les chevreuils étaient plus nombreux que jamais à Saint-Pacôme, et les ravages à la végétation se multipliaient, au grand dam de certains citoyens qui en accusaient d'autres d'être à l'origine du problème en nourrissant les bêtes. Raymond Picard, qui habite la même maison depuis 1988, était de ceux dont les chevreuils s'en donnaient à cœur joie dans le jardin, été comme hiver. Avec d'autres membres de son voisinage, il était d'avis que cette surabondance de chevreuils était due au fait que certaines personnes de son quartier les alimentaient. Informée de la situation, la mairesse Louise Chamberland mentionnait que les bêtes se trouvaient désormais partout à Saint-Pacôme, même dans les endroits les plus « urbanisés » du village. Malgré un nouveau règlement sur le nourrissage des cerfs de Virginie adopté par le gouvernement du Québec le printemps dernier, Saint-Pacôme souhaitait ajouter son grain de sel en adoptant un règlement inspiré de celui du gouvernement, mais qui serait applicable sur une plus longue période de temps. Ne restait qu'à déterminer qui appliquerait la réglementation, advenant son adoption.

Les hausses étaient modestes, mais tout de même dignes de mention. Au Cégep de La Pocatière, 827 étudiants franchissaient la porte du campus pocatois le 21 août. Il s'agissait d'une augmentation de 13 étudiants par rapport à l'année précédente. À l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec 311 étudiants entamaient la session automnale au campus de La Pocatière. L'an dernier, ils étaient 289, ce qui représente une hausse de plus de 7 %. Au Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, les écoles de la MRC de Kamouraska, incluant celles de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise, enregistraient une hausse globale du nombre de leurs élèves, passant de 2329 en 2022-2023 à 2358 cette année. Dans les écoles de L'Islet rattachées au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, une baisse générale de 38 élèves était observée, pour un total de 1702. Cette diminution était perceptible autant au niveau secondaire que primaire.



L'école primaire de Saint-Marcel inaugure ses nouvelles installations extérieures

Bien que la population locale ait pu en profiter durant l'été, c'est le 24 août que l'École primaire Saint-Marcel inaugurait officiellement sa toute nouvelle cour d'école. Avec des investissements totalisant 290 000 \$, ce nouvel espace d'apprentissage et de jeu innovant, dit sécuritaire, était désormais plus accessible et mieux adapté aux besoins des élèves et de la communauté. Il aura toutefois fallu près de trois ans de travail acharné avec divers partenaires du milieu pour amasser la somme requise afin que l'École puisse être en mesure d'autoriser le début des travaux. Les élèves avaient également été consultés à différentes reprises pour s'assurer que les choix de jeux et d'aménagement correspondaient bien à leurs besoins et à leurs envies. Ainsi, la cour de l'école a été entièrement revampée, avec de nouvelles balançoires, différents espaces sportifs, une grande aire de sable, un circuit de vélo et de trottinette, ainsi qu'un espace réservé pour une classe extérieure. Notons aussi l'ajout de pelouse, alors qu'auparavant, la cour était essentiellement couverte de gravelle.



Des hausses d'étudiants dans toutes les écoles du Kamouraska

La rentrée scolaire 2023-2024 était marquée, du moins au Kamouraska, par une hausse globale des effectifs étudiants.

L'actualité de Kamouraska – L'Islet

SEPTEMBRE

Le lac de l'Est maintenant protégé

Le Kamouraska obtenait sa première aire protégée. La mise en réserve par décret ministériel du lac de l'Est à Mont-Carmel — première étape devant conduire à sa protection définitive au sein d'une réserve de biodiversité — représentait l'aboutissement du travail acharné d'une panoplie d'acteurs locaux et régionaux qui attendaient cette nouvelle avec impatience depuis plus de dix ans. Sept territoires au Bas-Saint-Laurent avaient été désignés comme autant de « merveilles » par deux organismes de préservation. Depuis décembre 2020, trois de ces merveilles avaient décroché le statut de territoire protégé. Les quatre autres, dont le lac de l'Est de Mont-Carmel, attendaient toujours ce qui vient tout juste d'être officialisé par le gou-

vernement du Québec. Le lac de l'Est avait été ciblé en 2013 comme territoire à protéger par l'ancienne Conférence régionale des élus (CRÉ), au même titre que les six autres merveilles, aujourd'hui toutes protégées. Sa sélection à l'échelle régionale comme territoire d'intérêt était basée, entre autres, sur le fait que son paysage forestier est préservé en majeure partie dans son pourtour, que le secteur est déjà reconnu pour le récréotourisme et la villégiature, et que le plan d'eau, actuellement à un stade oligotrophe, est à une étape relativement jeune de son cycle de vieillissement, ce qu'une aire protégée aiderait à maintenir.



COLLABORATION SPÉCIALE

Tchin-tchin!

La chronique de
Natalie Richard, sommelière

Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, recommande à nos lecteurs ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions. Ce mois-ci, des produits québécois qui sortent de l'ordinaire.

L'Orpailleur Brut

60,25 \$ — 15 243 081 — 12 % — 5,8 g/l — 1,5 litres

Le vin mousseux du Vignoble de l'Orpailleur est devenu un incontournable au fil des années, et en plus, c'est un produit authentique de notre terroir. En grande nouveauté cette année, le vignoble a produit 150 magnums. Il s'agit d'un grand format de 1,5 L qui équivaut à deux bouteilles. Ces grands formats sont disponibles exclusivement sur saq.com, pendant la période des Fêtes. Un produit unique, de notre terroir et en édition limitée : voilà qui fait un très beau cadeau des Fêtes! Sinon, on trouve toujours la bouteille classique, offerte dans plusieurs succursales de la province — SAQ 12685625 - 30,50 \$.



Grand Antonio Orange

54,75 \$ — 15 165 166 — 40 %

Une délicieuse nouveauté pour les amateurs de cocktails et de liqueur à base d'orange comme le Triple sec, le Cointreau ou le Grand Marnier. À ne pas comparer cependant, celui-ci est unique et produit au Québec par la distillerie Les Subversifs, située à Sorel-Tracy. Leur gamme de spiritueux rend hommage à des personnages qui ont marqué l'histoire du Québec, et pour leur whisky à l'orange, ils ont choisi le Grand Antonio. Antonio Barichievich (1925-2003) était un homme fort et un lutteur professionnel d'origine croate. Il est arrivé au Québec dans les années 1940, et il a marqué toute une génération, notamment pour avoir tiré avec ses cheveux un autobus bondé de passagers. Il a aussi joué dans les films *La Guerre du feu* en 1981, et *Labominable homme des neiges* en 1996. La liqueur à l'orange qui lui rend hommage est élaborée avec un whisky canadien vieilli six ans, et elle se boit aussi bien sur glace qu'en cocktail. Pour un cocktail des fêtes 100 % Québec, essayez-la en version spritz, ou façon kir royal, avec les bulles de l'Orpailleur.



Question des lecteurs

Quelle est la différence entre un kir, un kir royal et un spritz?

Le kir est un cocktail à base de vin originaire de Bourgogne. Dans sa version classique, on ajoute un trait de liqueur de cassis à un verre de bourgogne aligoté. La version kir royal est traditionnellement préparée avec du champagne, mais on peut très bien s'en inspirer, et ajouter une liqueur ou un sirop de notre choix à notre vin mousseux préféré, par exemple un trait de liqueur à l'orange Grand Antonio dans une coupe de bulles de l'Orpailleur. Le cocktail spritz, quant à lui, consiste à ajouter deux onces de liqueur à trois onces de vin mousseux, en complétant le tout par une once d'eau pétillante et quelques glaçons.

Joyeuses Fêtes!

Envoyez vos questions à notre sommelière : natalie@natalierichard.com.

51-23

Saint-Pamphile demande une plus grande présence policière sur son territoire

Le conseil municipal de Saint-Pamphile votait à l'unanimité pour que la Sûreté du Québec du poste de la MRC de L'Islet soit davantage présente sur son territoire, en raison de l'inquiétude d'une partie des Pamphiliens concernant l'enjeu de la sécurité. Lors d'une consultation publique tenue le 30 mai dernier, certains citoyens avaient soulevé cette problématique attribuable à une augmentation de l'achalandage sur les rues et les routes de la municipalité, notamment plus de camions lourds. Qui plus est, la localité subissait depuis plusieurs années du vandalisme dans ses espaces publics et sur ses infrastructures de loisirs. La Ville de Saint-Pamphile ne se contentait pas de solliciter une présence policière accrue sur son territoire, mais demandait également à la Sûreté du Québec qu'elle installe un radar permanent, dit polyvalent, dans la zone entre le rang des Moreau et le rang des Gagnon, puisque la limite de 70 km/h pour cette artère ne serait que très peu respectée. On souhaitait aussi que la limite de vitesse à cet endroit soit ajustée à 50 km/h.

Ressusciter la pêche aux marsouins à la pointe de la rivière Ouelle

Jamais autant de harts n'avaient été plantés depuis 88 ans à la pointe de la rivière Ouelle. Comme l'avaient fait jadis les ancêtres de Georges-Henri et Pierre Lizotte, une douzaine de « plantards » s'étaient mis à l'œuvre pour reconstituer la pêche aux marsouins — une pratique réalisée à cet endroit pendant environ 230 ans —, mais cette fois sous la direction du capitaine Marc Harvey. Samuel St-Pierre, cinéaste de Sainte-Félicité-de-L'Islet, filmait cette page d'histoire, caméra à l'épaule, les deux pieds plongés dans les eaux à marée basse du Saint-Laurent, pour son documentaire Résonance d'un fleuve. Une reconstitution similaire à celle vécue le 31 août avait été réalisée à L'Isle-aux-Coudres l'an dernier, toujours en compagnie du Capt. Marc Harvey. Samuel St-Pierre ne s'attendait pas à ce que l'occasion se présente de nouveau — mais cette fois à Rivière-Ouelle —, jusqu'à ce que le capitaine Harvey lui-même suggère l'idée. Georges-Henri Lizotte et son fils Pierre, tous deux pêcheurs d'anguilles mais descendants de pêcheurs de marsouins, ont rendu la chose possible. La résonance entre les deux rives était maintenant complétée.



Le Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup s'en sort bien

Alors que la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) faisait état en août dernier de 5000 postes d'enseignants à temps plein et à temps partiel à combler pour l'entièreté de la province, la situation était toutefois maîtrisée du côté du Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup. En effet, ce dernier pouvait compter sur une équipe complète d'enseignants en salle de classe, puisque la majorité des postes avaient été pourvus. Du côté du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, les données disponibles en ligne en date du 6 septembre faisaient état d'un manque de quelques enseignants au primaire : un en adaptation scolaire, un en anglais, un en musique, et deux à l'enseignement général. Même son de cloche du côté du secondaire, où on était à la recherche de personnel enseignant afin de pourvoir des postes en adaptation scolaire, en éducation physique, en histoire, ainsi qu'en sciences et technologies.

Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle partageront la même administration

Une seule directrice générale, un directeur adjoint, et un directeur des opérations. Dès janvier 2024, les administrations municipales de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle ne feront qu'une. Cette intégration, rare à l'échelle du Québec, n'avait encore jamais été tentée dans Kamouraska-L'Islet. La difficulté à recruter et à retenir des ressources qualifiées motivait essentiellement cette décision. La mairesse de Saint-Pacôme Louise Chamberland et le maire de Rivière-Ouelle Louis-Georges Simard promettaient que les services aux citoyens ne seraient pas affectés par cette opération. Au contraire, ils estimaient que les deux appareils municipaux ainsi intégrés seraient plus efficaces, en plus de fonctionner à coût réduit. Le tandem arrivait à ces conclusions après avoir consulté autour d'eux.



Alimentation Coop La Pocatière ferme ses portes

Le conseil d'administration d'Alimentation Coop La Pocatière jetait la serviette. La coopérative qui fonctionnait sous la bannière IGA depuis pratiquement 20 ans au Centre La Pocatière annonçait qu'elle fermerait ses portes définitivement en novembre. Ouvert en 2004, le supermarché Alimentation Coop La Pocatière cumulait une dette de plus de 2 M\$ à Sobeys, la chaîne canadienne qui détient la

bannière IGA au Québec. Selon le président, il y avait bien eu quelques bonnes années chez Alimentation Coop La Pocatière, ce qui avait permis de garder le supermarché ouvert durant deux décennies. La dette cumulée avait toutefois commencé à peser lourd ces dernières années. Avec des ventes au détail qui n'augmentaient pas, et une fidélité des membres d'à peine 24 %, le conseil d'administration ne voyait pas comment redresser la barre. La fermeture a entraîné la perte de 58 emplois.

La structure de balle au mur pourrait être réhabilitée

Elle semblait à l'abandon depuis plusieurs années, et un incendie survenu à son extrémité nord laissait présager une possible démolition. Mais la structure de balle au mur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, investie à la fin de l'été par l'artiste en art contemporain Nicolas Laverdière, était tout sauf en danger. Le directeur de l'établissement d'enseignement secondaire privé, Stéphane Lemelin, souhaitait même sa réhabilitation complète d'ici les cinq prochaines années. Ce dernier tenait à dévoiler une partie de sa vision d'avenir à la suite d'une rumeur persistante sur les réseaux sociaux annonçant sa démolition prochaine. Il confirmait par le fait même qu'il travaillait à un projet en étroite collaboration avec Christine St-Pierre, finissante du 142e cours, et que celui-ci impliquait une demande de financement auprès du ministère de la Culture et des Communications, ministère détenu par Mme St-Pierre à l'époque du gouvernement de Jean Charest, entre 2007 et 2012.



Inauguration de l'école primaire rénovée de Saint-Pamphile

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud inaugurait officiellement l'école primaire Saint-Joseph de Saint-Pamphile. Cette dernière avait subi une cure de rajeunissement pour l'équivalent de 5 M\$. L'ensemble des travaux avaient été réalisés durant l'année scolaire 2022-2023, obligeant les élèves et le personnel de l'école Saint-Joseph à déménager temporairement dans une aile du sous-sol de l'école secondaire de la Rencontre, située dans la même localité. Les rénovations impliquaient une multitude de changements et d'ajouts, dont de nouveaux revêtements de planchers, des locaux réaménagés, la mise aux normes des systèmes électriques et de plomberie, des toilettes réorganisées avec de nouvelles commodités, et des écrans d'affichage numérique, pour ne nommer que ceux-là. Des abreuvoirs modernes étaient également installés à certains endroits névralgiques de l'école.

La MRC veut être propriétaire du terrain de la Maison du Kamouraska

Des démarches étaient en cours afin que la MRC de Kamouraska devienne propriétaire du terrain de la Maison du Kamouraska à La Pocatière. Locataire du site depuis 1987, date à laquelle le précédent bureau d'information touristique avait été ouvert, la MRC de Kamouraska entreprenait de devenir officiellement propriétaire du site en 2019, à la suite de l'inauguration de la Maison du Kamouraska. Le terrain accueillant la Maison du Kamouraska appartient au ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs depuis 1978, avec lequel la MRC est liée par un bail de location. Le terrain est quant à lui protégé par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, et dispose d'une dérogation pour les installations rattachées à la Maison du Kamouraska. L'adoption d'une résolution par le conseil de la MRC de Kamouraska, le 13 septembre dernier, ouvrait maintenant la voie aux démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) afin que la vente du terrain du Ministère à la MRC soit autorisée. Advenant le feu vert de la CPTAQ, le préfet de la MRC, Sylvain Roy, estimait que le terrain serait probablement vendu pour la somme de 1 \$, ce qui est d'ordinaire la norme lorsque ce type de transaction implique deux gouvernements.



Mes soins restent ICI pondent un mémoire en lien avec le projet de loi 15

Mes soins restent ICI se jetait dans la mêlée. Le comité, composé de citoyens et professionnels de la santé du Kamouraska, profitait de l'étude détaillée du projet de loi n° 15 pour pondre un mémoire présentant des recommandations sur l'amélioration des soins et de la gouvernance en santé, en vue de l'adoption prochaine de cette nouvelle législation « visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace ». La rédaction de ce mémoire faisait suite à la visite surprise du ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé en juin dernier. Lors des échanges, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest avait suggéré au comité de rédiger un mémoire exposant la réalité kamouraskoise. Parmi ses recommandations, Mes soins restent ICI souhaitait notamment le maintien en poste du directeur adjoint exécutif, la mise en place d'un comité de vigie locale, et la tenue d'audits dans la région du Kamouraska, une fois la réforme implantée, afin d'évaluer les bénéfices ou les ratés de Santé Québec dans la région.

Le Kamouraska prêt à regarder ailleurs que la SÉMER

Les citoyens du Kamouraska devraient déboursier encore davantage pour envoyer leurs déchets organiques à l'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER). Cette nouvelle augmentation de cinq dollars par citoyen, qui passait difficilement auprès des élus kamouraskois, poussait maintenant la MRC de Kamouraska à évaluer d'autres débouchés pour le bac brun. Où? Et quand? Il était encore trop tôt pour le dire. Mais surtout, «rien n'était coulé dans le béton», insistait le préfet de la MRC de Kamouraska Sylvain Roy. Selon le président de la SÉMER, Michel Lagacé, il serait préférable pour la MRC de Kamouraska de mettre en place une série de mesures incitatives afin d'augmenter la participation de ses citoyens à la collecte du bac brun, plutôt que de regarder d'autres options que la SÉMER, qui risqueraient de s'avérer, selon lui, beaucoup plus coûteuses.



De la zoothérapie à la Clinique dentaire Saint-Jean-Port-Joli

Depuis plus d'un an déjà, la Clinique dentaire Saint-Jean-Port-Joli offrait des services de zoothérapie visant à calmer les enfants et certains adultes vivant de l'anxiété pouvant être reliée à diverses problématiques d'ordre mental ou physique. Monica Leduc, assistante dentaire détenant une Attestation d'études collégiales (AEC) en intervention en zoothérapie acquise au Cégep de La Pocatière, offrait ce service. Avec ses deux chiens, Ragnar, un berger de Shetland et Sooky, une femelle teckel, Mme Leduc faisait pratiquement des miracles, puisque son taux de succès était de 100 %, disait-elle. Chez le dentiste, l'apport de la zoothérapie serait très efficace pour abaisser le pourcentage des diverses formes d'anesthésie, ce qui ferait en sorte que l'intervention serait moins coûteuse, et beaucoup plus agréable pour le patient concerné.



Les Escapades séduisent à leur premier été

Concocter son propre pain en compagnie d'un boulanger, à partir de la farine moulue au moulin de la Seigneurie des Aulnaies; réaliser une composition florale sous l'œil attentif d'une fleuriste, à partir de fleurs récoltées à la Ferme Mouvence. Les Escapades faisaient le plein de participants durant l'été dans la MRC de L'Islet. Les chiffres étaient sans équivoque, et démontraient aisément le succès remporté par Les Escapades au courant de la saison estivale. Douze concepts, pratiquement tous bâtis sur le même principe que ceux énumérés ci-haut, avaient attiré 160 participants en quatre mois, soit 90 % de tous les billets mis en vente. De projet pilote, on souhaitait maintenant pousser le concept à l'année.

OCTOBRE

Un centre communautaire tout neuf, mais à quel prix?

Projet de plus grande envergure, pandémie et frais supplémentaires à déboursier pour les plans et devis. Saint-Pascal allait bénéficier d'un Centre communautaire Robert-Côté tout neuf d'ici 2025, mais à quel prix? Attendus depuis au moins 2018, les travaux venaient tout juste de commencer, mais l'ensemble de la facture, elle, laissait un goût amer en bouche. Évalué en 2017 à 3,2 M\$, le projet passait finalement à 8,1 M\$, une augmentation qui frôlait les 155 %. L'ouverture officielle était vraisemblablement prévue pour le début de 2025.



Deux nouveaux élus à Sainte-Anne-de-La-Pocatière

À la suite du décès du maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rosaire Ouellet, deux postes étaient devenus vacants au conseil municipal de la localité, dont celui du conseiller numéro 5, Jean-François Pelletier, qui avait officialisé sa candidature au poste de maire. Le citoyen Sylvain Dorion, quant à lui, souhaitait prendre le siège du conseiller démissionnaire. Bonne nouvelle pour les principaux intéressés, puisqu'à la date limite du dépôt de candidatures, aucune autre personne ne souhaitait se présenter, de sorte que Jean-François Pelletier et Sylvain Dorion étaient élus par acclamation respectivement au poste de maire et de conseiller numéro 5.



Il est désormais interdit de camper au parc Havre du souvenir

La décision était votée à l'unanimité par le conseil de la municipalité de L'Islet pendant la dernière saison estivale : il était désormais interdit de faire tout type de camping au parc du Havre du souvenir, incluant le stationnement asphalté et celui en gazon, ainsi qu'au quai, et ce, en tout temps. Même si cette réglementation était déjà en vigueur dans la localité, le conseil municipal décidait de la réitérer, car depuis quelques années, des visiteurs se stationnaient au parc afin d'y camper. Ceux-ci auraient par ailleurs été plus nombreux en 2023. La Municipalité de L'Islet craignait de plus en plus pour la sécurité de ces amateurs de camping improvisé. De la signalisation a depuis été installée dans le secteur afin d'informer les visiteurs de l'interdiction.

La Corporation des arts et de la culture de L'Islet inaugure son Café culturel

Dans le cadre de la 27^e édition des Journées de la culture, la Corporation des arts et de la culture de L'Islet inaugurait son Café culturel à la salle des habitants de la municipalité. Avec un budget totalisant 23 580 \$, financé par le Fonds de soutien aux cafés culturels de la MRC de L'Islet «Signature innovation», en partenariat avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endroit proposait une panoplie d'activités tournant autour de la culture. En somme, les gens pourraient assister autant à des événements musicaux qu'à des conférences, et ce, autant pour les enfants que les adultes.

Des travailleurs étrangers résident maintenant au presbytère de Saint-Pamphile

La pénurie de logements, criante dans la MRC de L'Islet, forçait les entreprises du milieu à user d'imagination pour loger, entre autres, les travailleurs venus de l'étranger. À Saint-Pamphile, le presbytère de l'endroit était converti en maison de chambres, dans l'attente que de nouveaux logements soient disponibles. L'immeuble n'en était pas à sa première vocation communautaire puisqu'il avait été durant trois ans le site d'une «garderie atypique», ouverte aux jeunes de 0 à 12 ans durant les périodes de la journée où les CPE étaient fermés. Ce projet pilote n'ayant pas été poursuivi, à la demande du ministère de la Famille, le presbytère était devenu depuis peu une forme de «chambre en ville» pour les travailleurs étrangers de quelques entreprises de Saint-Pamphile. Huit travailleurs y résidaient en octobre dernier.



Un ambitieux projet de revitalisation du cœur du village à Saint-Adalbert

Le restaurant du village, Ô Sommet des délices, et le dépanneur de la localité sont désormais fermés, à Saint-Adalbert. Qui plus est, la municipalité apprenait antérieurement que la Fabrique de la paroisse voulait se départir de son église. Il n'en fallait pas plus pour que le conseil municipal, avec en tête le maire René Laverdière, prenne le taureau par les cornes, et mette sur pied un comité bénévole pour la revitalisation du cœur du village. La Municipalité voudrait également construire plus de loyers afin d'attirer de jeunes familles. Puisque les maisons disponibles dans le secteur sont rarissimes, l'acquisition de l'église pourrait ainsi permettre de lancer le nouveau projet de centre multifonctionnel, tout en libérant l'actuel Centre communautaire afin d'y construire ce type de logements. Ce centre comporterait un lieu de rassemblement pour la population avec différentes activités autant pour les jeunes que pour les aînés, un coin pour les adolescents, un café culturel comme à la salle des habitants de L'Islet, et éventuellement l'aménagement d'une bibliothèque plus accessible que la présente, et ce, tout en gardant un lieu pour le culte, comme le veut la vocation première de l'église. Un dépanneur dit autonome, doté d'une caisse libre-service avec carte pour y accéder, et contenant les produits de base, était également dans les cartons de la Municipalité.



La Résidence L'Envol inaugure sa cour extérieure

La Résidence L'Envol offrait une alternative de milieu de vie normalisant, adapté et sécuritaire à des personnes adultes vivant avec une ou des limitations intellectuelles ou physiques, par l'inauguration de sa cour extérieure. Réalisée avec un budget de 45 000 \$, la nouvelle installation comprenait un pavillon, une terrasse avec un petit foyer, un terrain de pétanque et de basketball, ainsi qu'un trottoir pour les gens à mobilité réduite, avec des fleurs et du gazon. Ce projet avait émergé durant la crise covidienne, alors que les endroits autres que la résidence pour se rencontrer ou pour faire des activités étaient rarissimes en raison des mesures sanitaires imposées par Québec.



L'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska convertie en salle multifonctionnelle

Saint-Joseph-de-Kamouraska réussissait ce qui dans plusieurs municipalités est souvent un processus ardu. Après plus de sept ans de travail, l'église de la municipalité avait désormais une nouvelle vocation, accueillant une salle multifonctionnelle et un café. Son dévoilement à la population était réalisé le 7 octobre dernier lors d'un souper organisé par la Fabrique.



Une marée de gens à l'ouverture officielle du Maxi

Le porte-parole officiel de la chaîne, l'humoriste Martin Matte, n'y était pas, mais la marée de gens présents le 19 octobre au matin au Maxi de Saint-Pascal donnait l'impression qu'un personnage de son envergure leur avait donné rendez-vous. Une mascotte, une coupure de ruban, une remise de chèque à un organisme de la communauté, et quelques petits gâteaux étaient plutôt ce qui attendait ce groupe de consommateurs visiblement impatients de profiter des rabais du supermarché réputé pour offrir les prix parmi les plus bas en alimentation au Québec.

Le comité des loisirs de Saint-Gabriel-Lalemant paye le matériel scolaire des écoliers

Pour une deuxième année consécutive, l'école primaire de l'Amitié de Saint-Gabriel-Lalemant recevait un don de 1000\$ du comité des loisirs local, ce qui permettait de payer le matériel scolaire des 32 enfants qui fréquentent l'établissement. Les parents des écoliers n'avaient ainsi pas à assumer les coûts pour l'achat des livres et des cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2023-2024.

Les Jardins du clocher encore loin d'une relance

Tous les espoirs étaient permis en juin dernier, alors que l'ancien conseil d'administration présentait les nouvelles orientations de l'OBNL les Jardins du clocher en assemblée générale annuelle. Quatre mois plus tard, les nouveaux administrateurs en étaient toujours à s'approprier leurs fonctions et la nouvelle mission de l'organisme. Le nouveau président de l'OBNL, Robert Bérubé, a parlé d'un « départ à neuf ». Quant à

l'opérateur privé qu'Inno-3B s'était engagé à trouver pour s'occuper de la production sur ses systèmes d'agriculture verticale dans la sacristie, les recherches demeuraient vaines à ce jour. Aucune production maraîchère n'avait donc lieu dans l'église, confirmait Robert Bérubé. Inno-3B menait néanmoins des tests sur l'une des tours installées, alors que l'installation de la seconde n'était toujours pas complétée.

Le Carrefour des jeunes demande davantage de moyens

La Semaine des maisons des jeunes était l'occasion d'offrir une programmation d'activités bonifiée aux adolescents de la région, mais également de rappeler au gouvernement provincial les besoins en matière de financement. Seulement au Carrefour des jeunes de La Pocatière, on estimait que le manque à gagner pour son bon fonctionnement était plus du double de l'enveloppe actuelle. Conséquence : des six personnes employées, tous des intervenants formés en éducation spécialisée, seule Andrée-Anne Jacob-Tardif, la coordonnatrice, travaillait à temps plein. Son bras droit, qui assure la fonction de responsable de l'animation, était présent pour sa part à raison de 30 heures par semaine. Tous, sans exception, cumulaient également deux emplois. « Quand on perd nos employés, c'est toujours pour le réseau public. Mais demandez à ces employés ce qu'ils auraient fait s'ils avaient eu de meilleures conditions de travail; tous seraient demeurés dans le communautaire si les salaires étaient intéressants », confie Andrée-Anne Jacob-Tardif.

Le Kamouraska continuera de faire cavalier seul en transport collectif

La MRC de Kamouraska décidait de ne pas joindre la nouvelle régie intermunicipale de transport collectif du Bas-Saint-Laurent. Le préfet de la MRC de Kamouraska, Sylvain Roy, n'excluait pas joindre le mouvement dans le futur, mais pour le moment, ses collègues maires étaient unanimes : ils veulent poursuivre le modèle Trans-Apte. « La principale raison derrière notre décision est que nous n'avons pas l'assurance que les municipalités du Haut-Pays continueraient d'être bien desservies, comme c'est le cas actuellement avec Trans-Apte. Donner toute la subvention qu'on reçoit du ministère des Transports à cette nouvelle régie, sans avoir l'assurance que le service serait à la hauteur, le jeu n'en valait pas la chandelle », déclarait-il.

lan-Faim le confirmaient : l'aide alimentaire avait progressé de près de 40 % dans la région depuis 2019. Les ressources financières et alimentaires, elles, commençaient maintenant à manquer. Si on faisait abstraction de la pandémie, Moisson Kamouraska n'avait jamais aidé autant de personnes que dans la dernière année. Au 31 mars 2023, elles étaient 7644, une augmentation de 13 % par rapport à 2022, mais de 37 % en comparaison avec 2019. À l'approche de la saison des paniers de Noël, Moisson Kamouraska estimait la situation criante, car cette demande supplémentaire s'ajouterait à celles déjà récurrentes durant toute l'année. Mireille Lizotte, directrice générale, évoquait même des risques de bris de service.



Des arbres couperont le bruit à la Maison du Kamouraska

La Ville de La Pocatière répondait à la demande d'une citoyenne en annonçant qu'elle planterait un mur d'arbres aux bretelles de la sortie 439, où se situe la Maison du Kamouraska. Ainsi, plus de 1300 arbres seraient plantés dans les terre-pleins des quatre bretelles qui donnent accès au centre-ville de La Pocatière. À maturité, ceux-ci bloqueront la vue sur l'autoroute 20, en plus de diminuer le bruit émanant de la circulation. Ce projet de reboisement social serait réalisé dans la prochaine année, de concert avec Arbre-Évolution Coop. Il s'agissait du deuxième projet de ce type que la Ville de La Pocatière effectuait avec la coop de L'Islet, le premier ayant permis de ceinturer le parc industriel Charles-Eugène-Bouchard, voisin du Motel Le Martinet et de l'usine Alstom, de 501 arbres et 24 arbustes en 2018.

Des travaux l'an prochain si tout va bien à la Salle André-Gagnon

Le projet d'agrandissement de la Salle André-Gagnon à La Pocatière se faisait attendre depuis quelques années, mais tout portait à croire que 2024 allait être la bonne. L'appel d'offres pour trouver l'entrepreneur qui procèdera à l'agrandissement et à la rénovation de la salle devait être lancé sous peu, ce qui permettrait de lancer le chantier le printemps prochain. Le coût de construction était évalué à 5,5 M\$, mais le projet global avoisinait les 7,2 M\$. Ce montant incluait les frais des services professionnels déjà engagés en architecture, ingénierie et chargé de projet.

Une première femme élue à la présidence de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

L'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent était désormais représentée par la première présidente de son histoire : Nathalie Lemieux. À la suite de son élection, l'agricultrice et acéricultrice de Saint-Pascal promettait un changement de ton, et une approche axée davantage sur la concertation. Nathalie Lemieux était déjà première vice-présidente de l'exécutif de l'organisation depuis deux ans. Originaire de Cap-Saint-Ignace, cette diplômée de l'ITA (aujourd'hui l'ITAQ) en gestion et technologies d'entreprise agricole s'impliquait dans différentes organisations à vocation agricole depuis une vingtaine d'années. Par le passé, elle a déjà siégé au Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud, et elle a déjà été présidente du syndicat local de l'UPA du Kamouraska. Elle a également travaillé quelques années au Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud comme technicienne en agroenvironnement, avant de créer son entreprise acéricole et de s'impliquer davantage au sein de la ferme familiale.



Moisson Kamouraska inaugure ses nouveaux locaux

Devant de nombreux commanditaires, élus et représentants d'organismes communautaires partenaires, Moisson Kamouraska procédait à l'inauguration officielle de son nouveau bâtiment sur la route 230 à La Pocatière. L'organisme y a pignon sur rue depuis la fin de l'hiver dernier. Ce nouveau bâtiment, dont l'investissement total avoisine les 2 M\$, est d'une superficie de 7221 pi². Il comprend des bureaux, un nouvel entrepôt pouvant contenir jusqu'à 100 palettes de denrées alimentaires, une épicerie sociale, une cuisine pour la transformation alimentaire, et un salon-salle à manger qui fait aussi office de milieu de vie pour la clientèle.

Le diocèse de Sainte-Anne sur le point de revoir ses méthodes de financement

Une petite révolution attendait le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Confronté à des besoins financiers qui ne vont pas en diminuant, un plan de financement ambitieux s'apprêtait à être déployé, apportant de nouvelles approches, une nouvelle philosophie, et des moyens de collecte actualisés. Pour y parvenir, des dons en ligne ou par le biais de codes QR, des prélèvements autorisés, ou encore des dons successoraux comme

Au quotidien sur leplacoteux.com

le produit d'une assurance vie, une somme forfaitaire, des biens meubles, ou encore des montants investis dans des produits financiers sont autant de suggestions émises dans le plan de financement, qui seraient proposées progressivement en alternative aux quêtes ou aux capitations annuelles.

Le Centre de jour communautaire Cormoran inaugure ses nouveaux locaux

Les nouveaux locaux du Centre d'action bénévole Cormoran étaient inaugurés à Saint-Pascal. Après quelques années à se déplacer à travers le Kamouraska pour la réalisation des activités, il était venu le temps pour le Centre d'action bénévole Cormoran de réfléchir à l'avenir du centre de jour communautaire. En accord avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent, il était décidé de tenir les activités de centre de jour à un seul endroit central, soit Saint-Pascal. Le Centre de jour communautaire Cormoran accueille des personnes âgées de 65 ans et plus, en perte d'autonomie ou à profil gériatrique, vivant principalement à domicile ou dans de petites résidences pour aînés, et ayant des besoins de stimulation cognitive ou physique, de répit pour les proches, de socialisation, etc.



Aisha Issa quitte la direction de l'ITAQ

Dans un silence presque complet, la directrice générale de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) Aisha Issa quittait son poste le 8 novembre. Aucun communiqué de presse n'était publié à ce moment par l'ITAQ. Seul un avis de nomination annonçant sa successeuse par intérim était envoyé en fin de journée le 9 novembre. Une communication interne transférée au Placoteux le 8 novembre est ce qui avait permis de diffuser l'information, en plus de l'avis de nomination publié le jour même par le conseil des ministres au sujet de Karine Mercier, officialisée directrice générale par intérim. Le président Alain Chalifoux et le conseil d'administration ont finalement mis plus d'une semaine avant de réagir par communiqué de presse au départ de Mme Issa, après avoir décliné toutes les demandes d'entrevue formulées par les médias locaux de Kamouraska-L'Islet et de la région de Saint-Hvacinthe.



L'optimisme demeure chez Alstom quant au tramway de Québec

Le tramway de Québec pourrait ne jamais voir le jour, mais l'optimisme demeurerait chez Alstom. Le président du syndicat des employés de l'usine de La Pocatière estimait que la multinationale pouvait livrer d'autres solutions en mobilité durable, advenant que le projet initial ne se concrétise pas. Le 24 avril dernier, la Ville de Québec signait un contrat de 569 M\$ avec la multinationale Alstom afin qu'elle conçoive, fournisse et entretienne le tramway pour une durée de 30 ans. Les 34 rames prévues dans le cadre de ce contrat devaient être assemblées à l'usine de La Pocatière. Or, avec la désignation par Québec de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour procéder à une nouvelle analyse concernant de potentiels projets de transport collectif dans la vieille capitale, le tramway pourrait ne jamais se réaliser. «On a de l'ouvrage pour le moment. Mon impression, c'est que Québec va seulement être décalé dans le temps», déclarait à ce moment le président du syndicat.

Le passage des camions forestiers dérange à Saint-Gabriel-Lalemant

Ils seraient au nombre de 1000 par année, et leur passage était loin d'être bien accueilli. Les camions qui transportent le fruit des coupes forestières sur les terres publiques au sud de Saint-Gabriel-Lalemant posaient depuis un an des questions de sécurité, et accentuaient la dégradation de la chaussée au cœur de la petite municipalité kamourasquoise. Rien pour aider, ces mêmes camions avaient même pris l'habitude d'éviter l'arrêt à l'intersection de la rue Principale et de l'avenue des Érables en coupant par le stationnement du bureau municipal. La Municipalité a dû prendre les grands moyens en ceinturant son stationnement de boîtes à fleurs pour que cesse cette pratique. Le maire Gilles DesRosiers se tournait maintenant vers le député de Côte-du-Sud, à la suite d'une rencontre infructueuse sur le sujet avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable, avec et un représentant du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.



Saint-Pamphile demande au MTQ d'entretenir son réseau pluvial

À la suite des pluies diluviennes reçues le 1er juillet sur son territoire, et des dommages ayant été causés par les pluies en question à une trentaine de propriétés de la localité, la Municipalité de Saint-Pamphile demandait au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ) d'entreprendre des démarches d'entretien et de rétablissement du réseau pluvial, situé sur la rue Principale ainsi que sur la route Elgin Nord (route 204). On demandait aussi d'étudier l'optimisation du réseau pluvial dans le secteur du 722 au 632 de la même artère.

Le centre multidisciplinaire Rebond inaugure ses installations

Le centre multidisciplinaire Rebond, situé à l'église de Saint-Germain-de-Kamouraska, procédait à l'inauguration officielle de ses installations intérieures. Le projet avait pris son envol lorsque la Fabrique, en 2021, avait décidé de fermer l'église, faute de fidèles. Par la suite, elle avait cédé le bâtiment gratuitement au Cirque de la Pointe-Sèche. Toutefois, il s'agissait de la seconde mouture du projet pour cet établissement qui servait jusqu'à tout récemment comme lieu de culte pour les pratiquants catholiques du secteur. Le centre multidisciplinaire Rebond abrite une école de cirque, un espace avec de l'équipement d'entraînement et des haltères, un gym d'escalade de bloc, et un trampoline — tous situés à l'emplacement des bancs d'église de naguère. De plus, un atelier de poterie remplace désormais la sacristie, derrière.



Le CSS de la Côte-du-Sud lance son programme de développement hockey

Initié par le directeur général du Centre de services scolaire (CSS) de la Côte-du-Sud, Jean-Marc Jean, un programme scolaire de développement hockey était officiellement lancé le 7 novembre au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli. Les Alliés de Montmagny-L'Islet, l'Everest de la Côte-du-Sud et les MRC de L'Islet et de Montmagny en étaient les principaux partenaires. Ce programme offre aux élèves athlètes de troisième à cinquième secondaire une occasion unique de combiner leur passion pour le hockey avec une éducation de qualité. En effet, ils pourront pratiquer le sport national des Québécois sur le temps de classe, et ce, tout en perfec-

tionnant leurs habiletés grâce à l'encadrement et à la supervision de Simon Labrecque et de Raphaël Saint-Laurent, les entraîneurs de l'Everest de la Côte-du-Sud. Le soutien pédagogique des élèves relève par ailleurs de la direction du Programme scolaire de développement hockey, ainsi que du personnel de l'école secondaire qu'ils fréquentent.

Combattre la faim par le pouvoir de la collation

Nul n'est égal devant la faim. Cette réalité était à l'origine du projet pilote d'une grand-maman de Rivière-Ouelle, Je collationne, démarré en septembre dernier à l'école des Vents-et-Marées. L'objectif était d'offrir trois collations par jour aux élèves de la maternelle à la sixième année, et cela, jusqu'à la fin de la présente année scolaire. L'idée partait d'un constat simple : lorsque les enfants quittent les CPE pour faire leur entrée à l'école primaire, les inégalités s'installent entre eux, la faim étant l'une d'entre elles. Si les parents n'ont pas les moyens d'offrir repas ou collations à leurs enfants, c'est l'estomac vide qu'ils devront passer leur journée sur les bancs d'école. Plus d'un mois après le début du projet pilote, le directeur de l'établissement, Étienne Michaud, confirmait ses bienfaits dans le quotidien de tous les élèves.



La requalification de l'église mobilise une rencontre publique à Sainte-Félicité

Le sort qui attend l'église de Sainte-Félicité-de-L'Islet était au cœur des discussions de la dernière rencontre publique visant à doter la localité d'un plan de développement pour les dix prochaines années. Centre multimédia, logements pour la communauté, ou encore halte-service au sous-sol pour les passants, les idées mobilisaient autant qu'elles divisaient. Le devenir de l'église n'était qu'un point parmi tant d'autres à l'ordre du jour, mais il a éveillé les passions de la dizaine de citoyens présents à cette rencontre du 14 novembre en soirée. L'idée que le bâtiment soit transformé en immeuble à logements inquiétait grandement, en raison d'une étude commandée par la Municipalité de Sainte-Félicité afin d'évaluer les besoins en logement sur son territoire en fonction de diverses clientèles.



Le front commun s'exprime sur la Côte-du-Sud

De Montmagny à La Pocatière, les employés du secteur public faisaient front commun sur la Côte-du-Sud. Des centaines d'entre eux érigeaient des lignes de piquetage pour trois jours devant les principaux établissements de santé et d'éducation de la région, à l'instar de ce qui était observé partout au Québec. Dans Montmagny-L'Islet, le point de ralliement était l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Des centaines de professionnels de l'éducation des deux MRC s'y étaient donné rendez-vous afin de manifester leur mécontentement. Les professionnels du Centre d'études collégiales de Montmagny étaient aussi de la partie. Au Kamouraska, les grévistes étaient installés en deux endroits distincts : le cégep de La Pocatière et le Centre Bombardier. Le premier rassemblement les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien de l'établissement. Le second était le lieu de convergences de tout le personnel des écoles kamouraskoises du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. À eux s'ajoutait l'ensemble des professionnels kamouraskois du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Les infirmières se joignaient à eux le jeudi suivant.



Normand Caron devient le nouveau préfet de la MRC de L'Islet

Lors de la séance du 22 novembre, les membres du conseil de la MRC de L'Islet élisaient par acclamation le maire de Saint-Jean-Port-Joli, Normand Caron, au poste de préfet. Il succédait à Anne Caron, mairesse de Saint-Damase-de-L'Islet, qui avait pris la décision de ne pas présenter sa candidature pour un second mandat. Mario Leblanc, maire de Saint-Pamphile, était nommé préfet suppléant, rôle qui était auparavant assuré par Normand Caron.



Le Collège Sainte-Anne se démarque dans le palmarès des écoles

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tirait à nouveau son épingle du jeu au chapitre des écoles secondaires de Kamouraska-L'Islet, au sein du classement des écoles primaires et secondaires de l'Institut Fraser. Avec une note de 7,7/10, le collège privé se classait au 74^e rang sur 468 établissements secondaires recensés au Québec. Il s'agissait également du meilleur résultat dans tout l'Est-du-Québec. Il était suivi de près par l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, avec une note de 7/10 pour un classement provincial à la 121^e place. L'École polyvalente La Pocatière s'en tirait avec une note de 6,5/10, le 164^e meilleur classement au Québec. L'École secondaire de la Rencontre à Saint-Pamphile obtenait un score de 5,9/10, se classant 246^e sur 468 établissements. Enfin, l'École secondaire Bon-Pasteur de L'Islet fermait la marche avec une note de 4,1/10 la classant en 399^e position au Québec.

Le Marché du Haut-Pays ferme ses portes

L'aventure du Marché du Haut-Pays prenait fin le 30 novembre à Saint-Onésime-d'Ixworth. Après moins de deux ans d'activité, les copropriétaires Pierre Bonenfant et Sébastien Demers décidaient de tirer un trait sur l'aventure, faute de rentabilité. Le Marché du Haut-Pays employait quatre personnes, et était affilié à la bannière AML. Cette fermeture survenait alors que les propriétaires souhaitaient une migration vers un modèle coopératif. Ces derniers auraient toutefois désiré que ce projet soit piloté par la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, ce à quoi un non catégorique leur avait été formulé.

LG Cloutier procède à l'inauguration de sa nouvelle usine à L'Islet

Avec un investissement frôlant les 29 M\$, LG Cloutier inaugurait sa toute nouvelle usine de 110 000 pieds carrés. Située au 220, rue Léonard-Poitras à L'Islet, l'infrastructure nouvellement construite est dotée des équipements les plus modernes sur le marché, avec pour objectif d'accélérer sa cadence de production. L'entreprise ayant le vent dans les voiles, elle prévoyait déjà à l'été 2022 une augmentation importante de sa production grâce à la signature de nouveaux contrats dans les domaines du transport, de l'aéronautique, ainsi que dans le domaine médical, et ce, en plus de répondre aux besoins grandissants des clients actuels. Cet investissement portait d'ailleurs déjà ses fruits, puisque le chiffre d'affaires de l'entreprise avait augmenté de 60%.

DECEMBRE

Le Symposium du Kamouraska veut bouger chaque année

Le Symposium du Kamouraska prendrait des allures de Jeux olympiques dès l'an prochain. Le comité organisateur souhaitait désormais déplacer l'événement chaque année dans l'une ou l'autre des 17 municipalités de la MRC de Kamouraska, un peu comme les Jeux olympiques qui se tiennent tous les deux ans dans une nouvelle ville à travers le monde. Le premier arrêt n'aurait rien de trop dépayssant, puisqu'il se ferait au centre communautaire de Kamouraska, l'un des trois lieux d'exposition du symposium avec Saint-Germain-de-Kamouraska et Saint-Denis-De La Bouteillerie depuis plusieurs années. Kamouraska a été choisie pour donner le coup d'envoi à cette nouvelle formule, car la municipalité célébrera l'an prochain son 350^e anniversaire. Pour 2025, des discussions seraient déjà entamées pour tenir le symposium dans le Marché de l'Expo à Saint-Pascal.



Le Kamouraska prudent face au développement de l'offre vélo

Faire du Bas-Saint-Laurent la Mecque du vélo au Québec. Malgré la bonne volonté et le leadership exercé par Tourisme Bas-Saint-Laurent, toutes les MRC ne semblaient pas prêtes à rouler en tandem avec l'organisation dans ce dossier. Au Kamouraska, le préfet Sylvain Roy émettait publiquement des réserves quant à la suite des choses. La réaction du préfet kamouraskois survenait une semaine après la tenue à Rivière-du-Loup du Forum Vélo organisé par Tourisme Bas-Saint-Laurent, activité à laquelle le préfet reconnaissait ne pas avoir participé. Sa réaction était motivée par son questionnement à l'égard du financement récurrent de nouvelles infrastructures, une fois celles-ci créées. «Les organismes s'emballent au départ, car il y a de l'argent disponible pour développer, mais la responsabilité nous incombe ensuite de financer ça annuellement, souvent à bout de bras, ce qui occasionne beaucoup de déceptions», déclarait-il.

Le projet d'assainissement des eaux usées à un carrefour à Saint-Denis

L'explosion des coûts anticipée pour le projet d'assainissement des eaux usées à Saint-Denis-De La Bouteillerie plaçait les élus et l'administration municipale à un carrefour. Même s'il était attendu depuis une quinzaine d'années, la Municipalité n'excluait plus enterrer le projet de façon définitive. Ce dernier concerne essentiellement le périmètre urbain, composé de 75 maisons. Il implique le passage des égouts sanitaires et pluviaux — la partie pluviale étant assumée par le ministère des Transports sur les routes 132 et 287 —, mais également l'aménagement d'un étang aéré au sud de la municipalité. Au début de 2022, une estimation préliminaire chiffrait l'ensemble du projet à 10 M\$. De ce montant, seuls les cinq premiers millions étaient admissibles à des aides financières gouvernementales pouvant aller jusqu'à 80 %. De nouvelles études, dont les résultats étaient dévoilés récemment, faisaient désormais grimper la facture à 12,5 M\$. «Compte tenu de ces nouveaux chiffres, nous sommes à évaluer si ce projet est acceptable et réalisable, et s'il respecte la capacité de payer des citoyens de Saint-Denis-De La Bouteillerie», déclarait la mairesse de Saint-Denis-De La Bouteillerie, Nicole Généreux.

Le MQAA devrait encore se redéfinir

Le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA) reviendrait-il à sa mission d'antan? Rien n'était moins sûr, mais le président, la directrice générale, et d'autres gens interrogés s'entendaient sur une chose : le musée, dans sa forme actuelle, est incohérent, et un important chantier s'impose pour clarifier la ligne directrice à adopter. Son nom est pourtant sans équivoque : Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA). Or, aux yeux des visiteurs et des gens de la région, le MQAA serait encore ancré dans sa mission ethnologique de jadis, lorsqu'il portait encore le nom de Musée François-Pilote. Faire table rase des dix dernières années ne serait toutefois pas dans les plans, pas plus qu'un autre changement de nom, du moins pour le moment. L'objectif serait plutôt de trouver le fil conducteur entre le volet plus ethnologique et celui de l'agriculture et de l'alimentation qui s'est imposé progressivement ces dernières années, afin de redéfinir la mission du musée.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas

Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202

www.portage.ca

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

Un divorce inévitable entre les Archives de la Côte-du-Sud et le MQAA

Le mariage aura duré tout au plus sept ans, et toute volonté de prolongation serait impossible au-delà de 2025. La Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud, qui confiait en 2018 la gestion des Archives de la Côte-du-Sud au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA), se préparait maintenant à en reprendre la direction. Une formalité dans le processus de reconnaissance des services d'archives privés soutenus par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) expliquait la situation. « L'agrément est à la Société d'histoire, et c'est elle qui doit payer l'archiviste. Depuis l'entente avec le MQAA, l'archiviste, même s'il est payé à partir des fonds générés par les Archives, est dans les faits un employé du Musée », a expliqué le directeur des Archives, François Taillon. Cette formalité offre peu de solutions à la Société d'histoire si elle souhaite conserver son agrément. En raison d'un moratoire sur les nouveaux agréments du côté de BANQ, il serait impossible pour le MQAA de se faire accréditer comme service d'archives privé. Reste alors la fusion pure et simple des deux organisations, qualifiée « d'inenvisageable » par François Taillon.

Le Radiothon défonce son objectif

Le Radiothon s'imposait de plus en plus comme une activité de financement incontournable pour la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima. À sa troisième édition, l'événement tenu le 10 décembre sur les ondes de la radio CHOX 97,5 défonce une fois de plus son objectif, fixé cette année à 50 000 \$. Avec 54 203,60 \$ au chiffrier à 17 h 30, l'édition 2023 s'imposait déjà comme étant la plus lucrative à ce jour.



La Maison de la famille déménagera dans l'ancien Bec fin

Un emplacement plus visible, à l'entrée de Saint-Pascal, accueillera d'ici janvier 2025 la Maison de la famille du Kamouraska (MDFK). Le bâtiment qui abritait jadis le restaurant Le Bec fin était acquis récemment par l'organisme qui s'est lancé depuis dans une campagne de financement afin de compléter le montage financier du projet.

Objectif: 100 000 \$. Les besoins de la MDFK n'allant pas en diminuant, l'espace a fini par manquer dans les locaux actuels. L'organisme a toutefois prévu le coup en renouvelant son bail pour 18 mois en juillet dernier, le temps de chercher un immeuble qu'il pourrait acquérir. L'ancien restaurant Le Bec fin, en vente depuis plusieurs années, permettra à la MDFK de doubler sa superficie, et de développer davantage son offre de service.



L'espace nourricier verra le jour à Saint-Pacôme

Remporter le concours Du jardin dans ma ville aurait été un plus, mais malgré la défaite, le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme allait de l'avant avec son projet d'espace nourricier communautaire. Des travaux préparatoires du sol avaient même été entamés au courant de l'automne. Il s'agissait d'une défaite, mais à la fois d'une victoire morale. Si Saint-Pacôme n'a pas remporté le grand prix de 15 000 \$, la municipalité kamouraskoise a tout de même remporté l'appui populaire pour son projet avec un total de 22 000 votes. Comme l'organisme avait déjà reçu au préalable une aide financière de 23 000 \$ dans le cadre du programme fédéral Nouveaux horizons pour les aînés, le projet peut néanmoins voir le jour, mais par phases. Au courant de l'automne, des bénévoles s'étaient déjà attelés à préparer le sol en vue de procéder au printemps 2024 à la plantation des premiers arbres et arbustes.

Un dernier temps des fêtes pour les deejays de CNOL-FM

La tradition de la musique de Noël à CNOL-FM de Saint-Alexandre-de-Kamouraska survivra-t-elle? Le trio qui perpétue cette tradition, initiée en 1955 par Bertrand Deschênes, annonçait qu'il tirerait sa révérence au terme de l'actuelle période des fêtes. Tous les deux retraités, Roger et Stéphan avouaient ne plus avoir l'énergie de conduire 50 kilomètres aller-retour quotidiennement vers Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour ajuster les listes musicales, ou encore procéder à des réparations — il y en a toujours! —, eux qui habitent Rivière-du-Loup. Le trio était tout de même reconnaissant à l'égard de la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska qui leur fournissait un local pour leur studio au deuxième étage du garage muni-

cipal, mais également de ses citoyens. Leur générosité était ce qui les motivait à demeurer disponibles pour accompagner une relève qui aurait démontré de l'intérêt.



La Ferme Yannick St-Pierre vient en aide à sept familles dans le besoin

La Ferme Yannick Saint-Pierre de Sainte-Hélène-de-Kamouraska aidait sept familles dans le besoin en leur distribuant des boîtes de denrées alimentaires pour le traditionnel repas de Noël. Depuis quelques années déjà, la ferme, qui se spécialise dans la production de viande de bœuf de haute qualité, donnait l'opportunité à ses nombreux clients de participer à deux tirages afin de remporter l'équivalent d'une de leurs factures en crédit. Par contre, à la lumière des nombreuses discussions tenues au courant de l'année avec leurs clients, les copropriétaires de l'endroit, le couple Yannick St-Pierre et Kathy Bélanger, avaient remarqué que plusieurs familles de la région peinaient à arriver en raison des circonstances économiques difficiles en lien avec l'augmentation du coût de la vie. À la suite de ce constat, au lieu de procéder à leur traditionnel tirage des fêtes, ils ont décidé d'offrir sept repas de Noël à des familles dans le besoin, grâce à l'ajout de Construction Stéphane Gagnon et de neuf autres personnes impliquées dans l'initiative.

La halte des Belles-Amours ferme définitivement ses portes

La halte routière des Belles-Amours, située aux abords de l'autoroute 20 Ouest à la hauteur de L'Islet, n'était désormais plus accessible au public. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informait récemment les autorités locales ainsi que la population de sa fermeture définitive. L'état général du bâtiment et certains problèmes liés au système de puits artésien, favorisant la prolifération de bactéries nuisibles, motivaient cette décision. L'arrêt demeurera accessible aux véhicules et aux camions, mais la halte ne sera pas reconstruite.



Le projet de vélo-partage de La Pocatière est sur la glace

La Ville de La Pocatière, qui souhaitait mettre des vélos électriques libre-service à la disposition de sa population à l'été 2023, était actuellement dans une impasse avec ce projet, puisque la compagnie qui devait fournir les vélos en question a fermé ses portes. En effet, l'entreprise du nom de Berwegen, basée à Saint-Georges de Beauce, déposait l'été dernier un avis de faillite. Heureusement, la Ville de La Pocatière n'avait pas encore passé sa commande lorsque la nouvelle du revers financier ayant mené à la fermeture de Berwegen a été révélée au grand public. Ayant discuté avec la Ville de Baie-Comeau — cette dernière possède un projet similaire dans ses plans —, il ne serait pas impossible qu'il y ait ultérieurement la création d'un regroupement de villes et de municipalités ayant pour objectif de se procurer en volume les vélos en question pour que des projets de petites ampleurs comme celui de La Pocatière (16 vélos) puissent voir le jour.

Faire usage des champignons dans la revalorisation des textiles

Et si les champignons étaient la clé de la revalorisation des matières textiles? Loin d'être saugrenue, cette idée est à l'origine d'un projet de recherche mené conjointement par Biopterre et par l'Atelier du partage, et dont les résultats préliminaires laissent entrevoir des possibilités intéressantes pour offrir une seconde vie aux textiles destinés à l'enfouissement. Depuis le début de décembre, lorsqu'on entre à l'Atelier du Partage de Saint-Pascal, les clients peuvent contempler un petit sapin de Noël décoré de boules à l'apparence inhabituelle. Ce qui en temps normal pourrait passer pour des décorations fabriquées par des enfants dans un atelier de bricolage est dans les faits beaucoup plus complexe. Confectionnées à 90 % de fibres textiles déchiquetées, ces boules de Noël arrivent à maintenir leur apparence ronde grâce au pouvoir du mycélium, communément appelé blanc de champignon, qui a aggloméré le tout dans un moule de plastique, en l'espace de deux à trois semaines. Le tandem derrière le projet de recherche ambitionne maintenant de développer un prototype beaucoup plus gros selon la même formulation.





Avis de décès

Rosaire Boucher (1954-2023)
Saint-Pacôme

À son domicile, le 19 décembre 2023, est décédé à l'âge de 69 ans et 9 mois M. Rosaire Boucher, époux de Mme Cécile Faubert; fils de feu Mme Marie Boucher et de feu M. Albert Boucher. Il demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le jeudi 28 décembre 2023 à compter de 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil son épouse, Cécile Faubert, son frère, Roger (Monique Thiboutot). Il était le beau-frère de : Raymonde, feu Yvon, feu Gaétan, Yves. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Boucher et Faubert ainsi que ses amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Maurice Périard (1935-2023)
Saint-Pascal

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 3 décembre 2023, est décédé à l'âge de 88 ans et 3 mois M. Maurice Périard, conjoint de Mme Sylvie Caron; fils de feu Mme Pauline Lepage et de feu M. Laurent Périard. Il demeurait à Saint-Pascal, natif de Montréal.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 12 janvier 2024 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu au cimetière de L'Île-Perrot à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Sylvie Caron; ses enfants : Nathalie (Serge), Patrick (Isabelle); ses petits-enfants; le fils de sa conjointe : Charles Laffamme (Cailey); ses frères et sa sœur : Paul (Jane), Jean-Claude (Madeleine), Denise (Howard); ses beaux-parents Paul Caron et Jeannine Lizotte; ses belles-sœurs de la famille Caron : Josée et Nathalie ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents, amis et collègues.

Des remerciements sont adressés à l'équipe d'infirmières du CHRGP de Rivière-du-Loup pour la qualité des soins et de l'accompagnement.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Régent Lagacé (1942-2023)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 10 décembre 2023, est décédé à l'âge de 81 ans et 1 mois, M. Régent Lagacé, époux de Mme Nicole Dionne; fils de feu Mme Alexina Lallemant et de feu M. François Lagacé. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 13 janvier 2024 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h 30, au salon de Saint-Pascal, suivie ultérieurement de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Nicole Dionne; ses enfants : Sonia (Charles Emond), Patrice (Isabelle Roy); ses petits-enfants : Myriam, Alexandre, Alexia, Léanne. Il était le frère de : feu Robert (Odile Simard), feu Raymond (feu Marie Rivard), feu Henri, feu René (Gisèle Chamberland), feu Françoise (feu Jacques Lanouette), feu Denyse et le beau-frère de : Jean-Noël (Denise Perreault), Louisette (Denis Beaulieu), Jean-Guy. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Lagacé et Dionne ainsi que ses amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gérard Dionne (1933-2023)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 13 décembre 2023, est décédé à l'âge de 90 ans et 6 mois M. Gérard Dionne, époux de Mme Carmen Michaud; fils de feu Mme Rose-Anna Bérubé et de feu M. Joseph Dionne. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 5 janvier 2024 dès 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal, suivie ultérieurement de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Carmen Michaud, son fils, Jean-Pierre dit Canard (Brigitte Morneau); les enfants de Brigitte : Francis (Cindy Fleurant), Jean-Philippe (Josiane D'Astous); les petits-enfants : Alexane, Laurence, Zack, Dylan, Loïc, Elyam. Il était le frère de : feu Jean, feu Camille (feu Marguerite Girard), feu Alphonse (feu Berthe Soucy), feu Jeannette (feu Lionel Ouellet), feu Gilberte (feu Jean-Léon Ouellet), feu Marie-Rose (feu Paul Robitaille), feu Marie-Jeanne (feu Marius Gosselin), feu Marguerite (feu Jean-Baptiste Bérubé), feu Paul-Émile (feu Marie-Blanche Landry), feu Raymond (feu Madeleine Roussel), feu Bernadette (feu Lionel Émond); le beau-frère de : feu Régine (feu Jean-Baptiste Lévesque), feu Marguerite (feu Joseph Bérubé), feu Willie, feu Jean-Baptiste (Louise Voyer), feu Georges (feu Noëlla Thérberge), feu Paul-Émile (feu Yvette Mignault), feu Roland (feu Colombe Mignault), feu Marthe (Henry Pétrin), Jeannine (feu Georges Bérubé), feu Madeleine (feu Fernand Michaud), feu Raymond (Pierrette Pelletier), feu Charles-Eugène, René (feu Fleurette Dion). Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Nicole Dumont Turgeon (1954-2023)
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 18 décembre 2023, est décédée à l'âge de 69 ans et 9 mois Mme Nicole Dumont, épouse de M. Benoit Turgeon; fille de feu Mme Jeanne-D'Arc Charest et de feu M. Gilbert Dumont. Elle demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le vendredi 29 décembre 2023 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son époux, Benoit Turgeon; ses filles : Karyne (Jérémie Turcotte), Julie (Rémi Michel), son petit-fils, Henri; ses frères et sœurs : Jacques, Benoit, Lyne (Roger St-Pierre), Mario (Sylvie Lebrun), Sylvie (Alain Roy); sa belle-mère, Réjeanne Roy (feu Gérard Turgeon) (feu Anita Lévesque); ses beaux-frères et belles-sœurs : Denis (Pierrette Saindon), Gaétan (Renelle Thériault), Clément (Denise Garon), Hélène (feu Raymond Pelletier). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Diabète Québec, 3750, boul. Crémazie E suite 500, Montréal (Québec) H2A 1B6 et à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gilberte Chamard Gagnon (1935-2023)
Sainte-Perpétue

À l'Hôpital de Montmagny, le 10 décembre 2023, est décédée à l'âge de 88 ans et 10 mois, Mme Gilberte Chamard épouse de M. Aurèle Gagnon. Originnaire de Saint-Jean-Port-Joli, elle était la fille de feu Mme Ernestine Duval et feu M. Damase Chamard. Elle demeurait à Sainte-Perpétue, comté de L'Islet.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Martin (France Maurice), Gaétan (Isabelle Girard), Lysiane (Rémi Gonthier); ses petits-enfants : Jade Gagnon, Maude Gagnon (Maxime Corriveau), Maxime Gagnon (Émilie Vervondel), Simon Gagnon (Flavie Lachance), Camille Gagnon-Ouellet (William Pagé), Matis Gagnon-Gonthier; ainsi que sa sœur Denyse. Elle est allée rejoindre tous ses autres frères et sœurs. De la famille Gagnon, elle était la belle-sœur de : feu Armand (Juliette Moreau), feu Daniel (Monique Daigle), Réjean (Réal Bouffard). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de la résidence l'Abri des Appalaches à Sainte-Perpétue ainsi qu'à celui de l'Hôpital de Montmagny, pour leur dévouement, leurs attentions et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, casier postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4 https://www.alzheimerchap.qc.ca/

Les membres de sa famille vous accueilleront au Salon paroissial (Sacristie de l'église), 11, rue de l'église, Sainte-Perpétue, le samedi 6 janvier 2024 à compter de 9 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées ce même jour à 11 h, en l'église de Sainte-Perpétue. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Messe anniversaire

Marie-Paule Plourde Lévesque
Rivière-Ouelle

« Chère maman, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons aimée et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Rivière-Ouelle, ce lundi 1^{er} janvier 2024 à 9 h 30. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.

ÉCOLE DESTROISMAISONS

100 000 \$ pour des cours de musique et de danse gratuits

L'École de musique et de danse Destroismaisons annonce l'obtention de deux aides financières provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec totalisant un montant de 100 000 \$. Ces subventions permettront à l'école d'offrir gratuitement plusieurs activités de musique et de danse sur le territoire de la MRC du Kamouraska durant la prochaine année.

Plus précisément, 50 000 \$ provenant de l'appel de projet en Appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif permettront d'offrir des activités en musique et en danse aux enfants des centres de la petite enfance La Farandole et Pitatou. Les enfants ont accès à des séances d'activités axées sur la découverte d'instruments de musique, comme la guitare, le violon, la flûte traversière, les percussions ou encore des activités de danse tel que l'éveil à la danse.

Un autre montant de 50 000 \$ provient du programme Aide aux projets, volet Accueil et permet à l'école de mettre en place une campagne de sensibilisation sur les bienfaits de la pratique d'activités culturelles sur la santé mentale des jeunes du Collège de Sainte-

Anne-de-la-Pocatière. En collaboration avec les intervenants du Collège, les élèves sont invités à participer gratuitement à différents projets de groupe, comme la chorale de Noël, l'initiation à la danse contemporaine, les cours de hip-hop ou encore l'ensemble de percussions. De plus, deux kiosques du midi seront organisés pour permettre aux jeunes de discuter avec une psychologue.

«Je suis fier de voir que mon gouvernement soutient des projets artistiques tels que ceux proposés par l'École de musique et de danse Destroismaisons. Ces initiatives contribuent au développement artistique de nos jeunes et de nos tout-petits en plus de leur permettre de développer des compétences précieuses qui les aideront tout au long de

leur vie. J'en profite pour saluer le travail de l'organisation et de son équipe pour sa présence essentielle et dynamique dans notre communauté», mentionne le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest.

Il est à noter que ces deux projets sont d'une valeur totale de plus de 135 000 \$ et que les CPE La Farandole, Pitatou ainsi que le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière sont partenaires dans la réalisation des projets en

contribuant en services à la planification des activités.

«Ces activités gratuites permettent à des jeunes qui n'ont pas toujours les moyens de s'offrir des cours de musique ou de danse de vivre des expériences uniques et de profiter des bienfaits que ces activités peuvent leur apporter», explique François Landry, directeur général de l'École Destroismaisons.

Source : École Destroismaisons



Nécrologie



Avis de décès

Rachel Barbeau Lévesque (1931-2023)
Rivière-Ouelle

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 20 décembre 2023, est décédée à l'âge de 92 ans et entourée de beaucoup d'amour, Mme Rachel Barbeau épouse de feu M. Raymond Lévesque. Elle demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le jeudi 28 décembre 2023 de 19 h à 21 h et le vendredi 29 décembre 2023 de 9 h à 10 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée le vendredi 29 décembre 2023 à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rivière-Ouelle.

Diffusion Web disponible voici le lien : <https://diffusionwebs.com/mariuspelletier29/>

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Claude Fiset), Sylvain (Doris Soucy), Richard (Martine St-Louis), France (Benoît Dubé), Nancy (Nelson Blanchet); ses petits-enfants : Anne Fiset, Natasha Fiset, Maxime Fiset, Marjorie Fiset, Julien Lévesque, Laurie Lévesque, Katrine Lévesque, Isabelle Lévesque, Jérôme Lévesque, Jean-Philippe Dubé, François Dubé, Jonathan Blanchet, Rachel Blanchet et leurs conjoints respectifs; ses 17 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : Fernand (feu Rose-Anna Hudon), feu Philippe (feu Yvette Paradis), feu Jean-Paul (feu Yvette Landry), Thérèse (Léopold Alexandre), feu Bertrand (feu Sylvia Morel), Anne-Marie, feu Thomas (Denise Lajoie), feu Alberta (feu Jean-Louis Bossé), Jeannine (Raymond Pelletier), René (feu Carmen Bussièrès). De la famille Lévesque, elle était la belle-sœur de : feu Marie-Paule (feu Clément Tardif), feu Jean-Clément (Thérèse Courchesne), feu Fernande (feu Paul Bélanger), feu Gemma (feu Yvon Martin), Anne-Marie (feu Bernard Gendron), feu Juliette (André Lemay), feu Camille (Denise Soucy), Réal (feu Jeanine Hudon), feu Albert (Jeannette Lizotte), Gaétan (Josée Blais), Gilles (Louise Lévesque), feu Marius. Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Pour leur dévouement, la qualité des soins prodigués et tout l'amour apporté, la famille tient à remercier l'équipe du SIAD : particulièrement les docteurs Alexandra Thibault et Marie-Eve Fromentin, Mme Marilyne Rozon infirmière, Mme France Milliard; le personnel des services Kam-Aide; les membres du personnel du Centre D'Anjou.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté ou à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ou à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou www.fondationandrecote.ca ou www.cancer.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Cécile Anctil

« Il y a un an que tu nous as quittés. Ton départ a laissé dans nos cœurs, une grande peine, un grand vide, une présence qui demeure irremplaçable. Dans ce monde meilleur où tu es maintenant, guide-nous et protège-nous. »

Une messe anniversaire sera célébrée en ta mémoire, le dimanche 7 janvier 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne de La Pocatière. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Tes enfants : Jocelyn, Francine, Jean et leurs conjoints respectifs; tes petits-enfants et arrière-petites-filles.



Avis de décès

Monique Dionne Samson (1939-2023)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 15 décembre 2023, est décédée à l'âge de 84 ans et 4 mois, Mme Monique Dionne épouse en premières noces de feu M. Conrad Samson et en secondes noces de feu M. Pierre Saindon. Fille de feu M. Andéole Dionne et feu Mme Alice Déry, elle demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 5 janvier 2024 de 19 h à 21 h et le samedi 6 janvier de 9 h à 10 h 55. Un hommage à la vie sera célébré le samedi 6 janvier 2024 à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude Samson et Céline Samson (Denis Raymond); ses petits-enfants : Marc-Olivier (Marie-Pierre), Andrée-Anne (Simon), Lisa-Maude (Andrew) et Clara; ses sœurs, son frère et sa belle-sœur : Claudette, Lorenzo (Lydia Dubé), Gisèle (feu Lucien Mailloux). Elle était aussi la demi-sœur de feu Lucie Roy. Sont aussi affectés par son départ les membres des familles Samson et Saindon; ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

5^e anniversaire de décès

André Dubé

« Voilà déjà 5 ans que Dieu t'a soulagé de ta maladie et te garde près de Lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense désir de vivre et ta détermination n'ont pu te retenir. De là-haut, tu continues de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait. Repose en paix; tu l'as bien mérité. »

Une messe anniversaire sera célébrée en ta mémoire, le dimanche 7 janvier 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne de La Pocatière. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ton épouse Mme Francine Pelletier; tes enfants : Troy (Josée Leblond) et Caroline (Eugenio Vicente); tes petits-enfants : Cynthia, Jessy (Sabrina), Sophia et Léana.

SKI DE FOND

Coût réduit pour les citoyens de Saint-Pascal

Inspirée par le franc succès remporté l'an dernier par son entente de partenariat avec le Club Les Belles pistes du Rocher blanc à Saint-Bruno-de-Kamouraska, la Ville de Saint-Pascal reconduit l'entente pour la saison hivernale 2023-2024. Cette année, la

réduction passe de 25 à 50 % pour les cartes de saison donnant accès aux sentiers de ski de fond et de raquette. Les adeptes de plein air hivernal occasionnels seront également servis puisqu'on offre aussi une réduction de 50 % sur l'entrée individuelle quotidienne

aux résidents de la Ville. Nul besoin de se munir au préalable d'un certificat de résidence émis par l'administration municipale, il suffit de se présenter au club à Saint-Bruno avec une pièce d'identité et adresse pour se prévaloir du rabais. Initié en décembre 2022 dans

une volonté de diversifier l'offre de sports et de loisirs pour la bonne santé physique des résidents de Saint-Pascal, ce partenariat offre la chance aux familles de pratiquer des sports d'hiver à moindre coût.

Source : Ville de Saint-Pascal

OFFRES D'EMPLOI
ENSEIGNANT.E.S / HIVER 2024

LA POCATIÈRE

- **AUDIOPROTHÈSE**
- **PHYSIQUE**
/ GÉNIE ÉLECTRIQUE
- **SANTÉ ANIMALE**
/ VÉTÉRINAIRE

POSTULE À
candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

EN SAVOIR PLUS
www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois

CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny

0228H5223_2

OFFRES D'EMPLOI

LA POCATIÈRE

- **AGENT.E DE SOUTIEN ADMINISTRATIF, CLASSE I**
- **CONSEILLER.ÈRE À LA VIE ÉTUDIANTE**
/ ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES
- **SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE**
- **TECHNICIEN.NE EN INFORMATIQUE**
- **TECHNICIEN.NE EN TRAVAUX PRATIQUE**
/ SANTÉ ANIMALE

POSTULE À
candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

EN SAVOIR PLUS
www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois

CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny

0228H5223



UNE ENTREPRISE

STIMULANTE

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe!

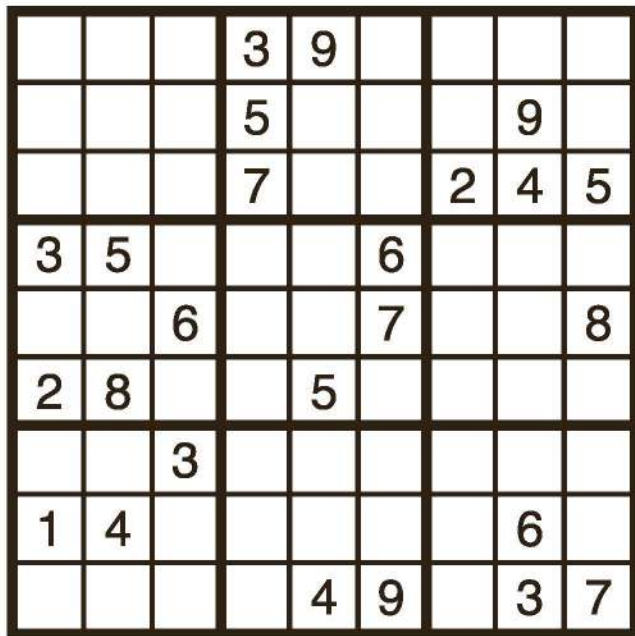
carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

SUDOKU

JEU N° 850



RÉPONSE DU JEU

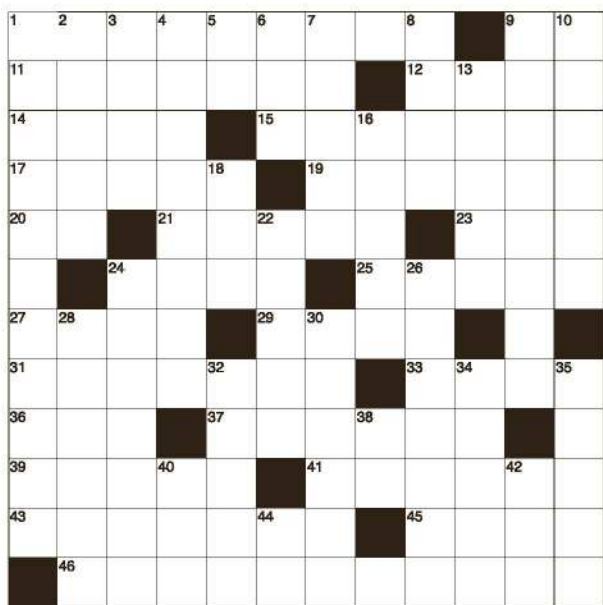
2	8	9	6	4	1	2	9	8
7	9	6	8	7	2	5	4	1
4	1	8	5	2	9	8	6	7
8	7	9	1	5	6	4	8	2
8	5	4	7	8	2	9	1	6
6	2	1	9	8	4	7	5	3
5	4	2	8	1	7	6	3	9
1	6	3	2	9	5	8	7	4
9	8	7	4	6	3	1	2	5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Qui ne peut se contenir.
- Astaire.
- Distraction.
- Enthousiasme.
- Indique une transition.
- Relâcher.
- Bouquet.
- Dèche.
- Béryllium.
- Mangeoires.
- Au Japon.
- Acte magique.
- S'incliner.
- Épaissir une sauce.
- Fleuve de Sibérie.
- Sentiment de curiosité.
- Gros poisson.
- Authentique.
- Se dit de certains chiffres.
- Originaux.
- Diminution.
- Concert.

VERTICALEMENT

- Enlever l'envie de se battre.
- (S') enfuit.
- Ouverture d'une façade.
- Amas de squelettes.
- Gloussé.
- Tromperie.
- Donne de la vie.
- Extrêmement.
- Répulsion.
- Celui qui vise.
- Ligne osseuse.
- Grand bovidé.
- Moment de l'accouplement.
- Avoir très froid.
- Raconte.
- Grand mammifère.
- Plantes à fleurs jaunes.
- En place.

32. Rastafari.

- Chef-lieu d'arrondissement de la Corrèze.
- Noir éclatant.
- Bonne action.
- Coule en Afrique.
- Dans la gamme.
- Argent.



RÉPONSE DU JEU

Pêcheurs de Kamouraska-L'Islet : donnez un coup de pouce aux éperlans du sud de l'estuaire

Pour le plus grand bonheur des amateurs de pêche blanche, l'hiver s'annonce, et dans quelques semaines, l'épaisseur de la glace permettra le début des activités. En prévision de la prochaine saison de pêche hivernale, des affiches colorées rappelant les principales règles de pêche pour l'éperlan arc-en-ciel ont fait leur apparition aux abords des quais et des lieux fréquentés par les pêcheurs et les pêcheuses, tels les sites de pêche de Rimouski, du Bic, de Notre-Dame-des-Neiges, de L'Isle-Verte et de Rivière-du-Loup.

Le projet est chapeauté par l'Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel, en collaboration avec l'Association des pêcheurs d'éperlans de la rivière Rimouski (APERR) et les municipalités concernées, et vise à informer et à sensibiliser les amateurs de pêche à la protection de l'espèce. Des affichettes seront également distribuées lors de certains événements, ou par l'intermédiaire de certaines municipalités. « On est vraiment chanceux que l'éperlan arc-en-ciel soit présent chaque année à Rimouski. Grâce à ce bel affichage, il est facile de partager l'information sur les règles de pêche qui s'appliquent pour nous », a noté Étienne Gauthier-Dufour, président de l'APERR.

Depuis, 2005, la population d'éperlans arc-en-ciel du sud de l'estuaire est désignée vulnérable. Cette population a, en effet, considérablement chuté dans les années 70, et ne se reproduit que dans un nombre limité de frayères. Il est donc important que les amateurs de pêche, ainsi que les gourmets friands de ce petit poisson argenté, soient partie prenante du rétablissement de l'espèce.

Apprécié depuis longtemps pour sa chair savoureuse, et souvent qualifié de poisson-bonbon, l'éperlan arc-en-ciel a besoin de la collaboration de tous pour continuer à peupler nos cours d'eau. Il est dans notre intérêt de lui donner un coup de pouce en travaillant collectivement à son rétablissement. La diffusion d'information rappelant les règles de pêche, ça fait partie des actions favorables à la sauvegarde l'espèce.

Faits saillants

Pour la zone d'exception réglementaire de la zone 21 qui s'étend du Pont-Pierre-Laporte à Québec aux rivières Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles, et des Grands-Méchins, la limite de pêche quotidienne est de 60 éperlans par jour. À domicile, la limite de possession est de 60 éperlans pour chacune des personnes habitant la résidence, même si une seule personne les a pêchés. Comme tout produit de la pêche sportive, les poissons pêchés ne peuvent pas être vendus.

Source : Association des pêcheurs d'éperlans de la rivière Rimouski

Éperlan arc-en-ciel

Clarification sur la restriction de pêche à l'éperlan arc-en-ciel dans la zone d'exception réglementaire dans la zone 21

(du pont Pierre-Laporte aux rivières Sainte-Marguerite (près de Sept-Îles) et des Grands-Méchins (à Les Méchins))



Quota

Limite quotidienne de prises

60
Éperlans par jour

Limites de possession

Nombre total de poissons permis en tous lieux et en tout temps

Sur le site de pêche ou en déplacement

Égale à la limite quotidienne de prises permise dans la zone de pêche pour chaque individu

60
par individu

À domicile

Égale à la limite quotidienne de prises permise multipliée par le nombre de personnes y résidant, même si seulement une de ces personnes les a pêchées

60
par résident

Dates et engin de pêche pour la zone d'exception réglementaire

Pêche estivale - 1 avril au 19 décembre

Appâts: Crevettes mortes et poissons morts **NON PERMIS**

Engin de pêche: 1 ligne équipées d'un nombre illimité d'hameçons par personne

Note importante : cette réglementation s'applique aussi à la pêche blanche effectuée avant le 20 décembre.

Pêche hivernale - 20 décembre au 31 mars

Appâts: Crevettes mortes et poissons morts **PERMIS**

Engin de pêche: 5 lignes équipées d'un nombre illimité d'hameçons par personne

Pour voir la liste des espèces autorisées comme poissons-appâts morts, rendez-vous sur le site web du gouvernement du Québec.

Nous vous invitons à partager l'information à vos collègues et ami.e.s pêcheurs et pêcheuses! Pour toute autre question sur la réglementation : 1 877 346-6763

Il est interdit de vendre ou d'acheter le produit de toute pêche sportive. Si vous êtes témoin d'actes de braconnage ou de tout geste allant à l'encontre de la réglementation présentée ici, contactez SOS Braconnage au 1 800 463-2191.

Treize coupes Avantis à autant de judokas

L'édition décembre 2023 de la Coupe Avantis se tenait samedi dernier à l'école polyvalente de La Pocatière, où près d'une quarantaine de jeunes s'étaient donné rendez-vous pour l'occasion. Le Club Judo Tani de Rivière-du-Loup était représenté par une quinzaine de jeunes, tandis que le Club de Judo de La Pocatière en avait 22.

Cette compétition s'adressait aux catégories U8, U10, U12 et U14 pour les ceintures blanches à jaune/orange. Rappelons que la Coupe Avantis vise à familiariser les plus jeunes à l'environnement d'une compétition de judo.

Plusieurs athlètes de haut niveau du club de La Pocatière sont passés par cette compétition par le passé, dont l'olympienne Marylise Lévesque, les sœurs Ève et Alix Renaud-Roy, médaillées au niveau canadien, ainsi que Jasmin Bélanger. Tous sont depuis devenus ceintures noires.

Le 16 décembre, treize coupes Avantis ont été remportées, dont trois par des jeunes du club de Rivière-du-Loup. Les dix autres ont été gagnées par Hubert Lemieux, Joseph Dionne, Geneviève Lavoie, Émile Bochud

et Théo Bonenfant de La Pocatière; Jules Dufresne et Alexandre Létourneau de Saint-Roch-des-Aulnaies; Jean-Benoît Anctil de Sainte-Louise; Félix Desjardins de Saint-Onésime-d'Ixworth; Charles Tessier-Lizotte de Saint-Pascal.

Chaque jeune était classé par catégorie d'âge et de poids. Alexandre Létourneau avec 27 points et Charles Tessier-Lizotte avec 30 points sont les deux judokas qui se sont le mieux démarqués lors de la compétition.

Le Groupe Avantis est un partenaire important depuis plusieurs années pour ces rencontres sportives. Autrefois, l'événement portait le nom de Coupe Dynaco. La prochaine édition aura lieu le samedi 27 avril 2024.

Source : Club de Judo de La Pocatière

La Pocatière

DOCUMENT EXPLICATIF

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ET

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

0343165223

Le présent document est publié conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes et du paragraphe 8° de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale, afin d'informer les contribuables sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 et sur le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 18 décembre 2023.

Prévisions budgétaires 2024

Budget 2023

Budget 2024

REVENUS

Taxes

6 156 419 \$

6 429 634 \$

Paielements tenant lieu de taxes

1 606 877 \$

1 669 084 \$

Quotes-parts

Transferts

654 815 \$

931 573\$

Services rendus

1 331 772 \$

1 368 070 \$

Imposition de droits

111 000 \$

112 000 \$

Amendes et pénalités

53 300 \$

53 300 \$

Intérêts

55 000 \$

55 000 \$

Autres revenus

162 240 \$

234 350 \$

Total des revenus :

10 131 423 \$

10 853 011 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale

1 708 324 \$

1 853 466 \$

Sécurité publique

1 061 095 \$

1 090 553 \$

Transport

1 182 296 \$

1 183 880 \$

Hygiène du milieu

1 873 979 \$

2 068 959 \$

Santé et bien-être

157 750 \$

68 150 \$

Aménagement, urbanisme et développement

737 374 \$

828 915 \$

Loisirs et culture

1 875 489 \$

2 079 913 \$

Frais de financement

225 615 \$

325 425 \$

Total des dépenses de fonctionnement :

8 821 922 \$

9 499 261 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de capital sur la dette à long terme

853 500 \$

898 800 \$

Transfert aux activités d'investissement

456 001 \$

454 950 \$

Sous-total :

1 309 501 \$

1 353 750 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulés non affectés

0 \$

0 \$

Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations :

10 131 423 \$

10 853 011 \$

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

DÉPENSES D'IMMOBILISATION

MONTANTS

2024

2025

2026

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

100 000 \$

ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

8 550 \$

2 000 \$

2 000 \$

ÉQUIPEMENTS INCENDIE

39 500 \$

23 500 \$

23 500 \$

VÉHICULES INCENDIE

1 000 000 \$

BÂTIMENT VOIRIE

13 400 \$

ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE

ACHAT DE VÉHICULES

63 000 \$

50 000 \$

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER ET

1 850 000 \$

260 000 \$

250 000 \$

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

REMPLACEMENT DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

2 341 000 \$

6 000 \$

6 000 \$

ÉQUIPEMENTS HYGIÈNE DU MILIEU

18 800 \$

1 500 \$

1 500 \$

ÉQUIPEMENTS AMÉNAGEMENT ET URBANISME

16 200 \$

ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

50 000 \$

BÂTIMENT HORTICOLE

75 000 \$

INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

436 850 \$

275 000 \$

BÂTIMENT RÉCRÉATIF

25 000 \$

10 000 000 \$

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

404 500 \$

80 000 \$

10 000 \$

TERRAINS RÉCRÉATIFS

20 000 \$

TOTAUX :

6 336 800 \$

10 773 000 \$

343 000 \$

17 452 800 \$

Le 18 décembre 2023

Bastien Gaudet

Greffier

Sainte-Anne-de-la-Pocatière PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE MRC DE KAMOURASKA	
AVIS PUBLIC	
Est donné par la soussignée, Isabelle Michaud, directrice générale et greffière-trésorière;	
- Que lors de la réunion du 4 décembre dernier, le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a adopté le « <u>règlement numéro 391 visant à modifier le règlement de zonage numéro 164 afin d'ajouter l'usage « habitation multifamiliale » dans la zone commerciale et industrielle « Ci » sous la condition que celui-ci soit permis uniquement lors de la reconversion d'un établissement d'hébergement touristique</u> » - Que ledit règlement numéro 391 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité le 17 novembre 2023. - Que ledit règlement numéro 391 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 13 décembre 2023. - Qu'en conséquence, le règlement numéro 391 est entré en vigueur le 18 décembre 2023, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim de la MRC de Kamouraska. - Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 391 au bureau de la municipalité situé au 395, chemin des Sables Est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, durant les heures régulières d'ouverture.	
Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 21 ^e jour du mois de décembre 2023.	
Isabelle Michaud, Directrice générale et greffière-trésorière	

La Pocatière AVIS PUBLIC	
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 17-2023	
AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :	
- Lors de la séance ordinaire du 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 17-2023, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter l'usage domestique de salon de coiffure dans la zone Ra79. - Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 15 janvier 2024, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière. - L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 17-2023, soit la modification du règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter l'usage domestique de salon de coiffure dans la zone Ra79. - La zone visée par cette modification au règlement de zonage est la zone résidentielle Ra79. Sommairement, cette zone est contenue entre la 9^e rue boulevard Desrochers au nord-est, l'avenue de la Gare au sud-est, la rue de la Vigie au sud-ouest et la rue du Cheminot au nord-ouest. - Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 17-2023 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. - Le projet de règlement numéro 17-2023 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. - L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 17-2023 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, aux heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.	
Donné à La Pocatière, le 19 décembre 2023.	
Bastien Gaudet Greffier	

PETITES ANNONCES

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00\$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50\$
Répétition	7,50\$
1re parution encadrée	13,50\$
Répétition	12,50\$
Mots additionnels	0,25\$
Prière (max. 20 mots)	8,50\$
Prière longue	17,00\$
Prière avec image	22,00\$
Avis de décès	75,00\$
Remerciements de sympathie	65,00\$
Messe anniversaire	65,00\$
Retour de photo	1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :

418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Téléc. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

409, rue Taché

Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement. Réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT, moto-neiges, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

À VENDRE

Pommes de terre

PATATES
FRAÎCHES

rouges seulement, sac de 50 lb.

Mario Lavoie

Ferme Lavoisine, Saint-Denis

Rés. : 418 498-3307

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route 230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route 230 Ouest. 2e étage, 2 grands bureaux annexés. Toilette

Le Scénario cinéma

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalescenario.com

Soirées Rabais
Mardis & Mercredis
8.50\$

Horaires du vendredi 29 décembre au 4 janvier
Achetez vos billets en ligne: www.cinemalescenario.com

Ouvert tous les après-midis du 23 déc. au 7 jan.
24 & 31 déc.: Ouvert en après-midi seulement
25 décembre & 1 janvier: Fermé

HORAIRE:
WWW.CINEMAESCENARIO.COM
418-856-1319 OU SUR facebook

Offrez un Certificat-Cadeau!

CINEMA LOUISE

REAL D 3D
100% numérique
Projection laser
Représentation tous les jours à 19h30
JUSQU'AU JEUDI 11 JANVIER

HORAIRE SPÉCIAL : OUVERT TOUTS LES JOURS
JUSQU'AU DIMANCHE 7 JANVIER, 14 H ET 19 H 30
SAUF : 31 DÉCEMBRE ET 1^{er} JANVIER
DU 8 AU 11 JANVIER, 19 H 30
Joyeuses Fêtes!

418 852-2891
www.cinematlouise.com

privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à côté du Studio Somance. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le # (carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Avis est donné conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Yvette RAYMOND en son vivant domiciliée au 208-550, rue Blondeville à Saint-Pascal, province de Québec G0L 3Y0 et décédée le 8 octobre 2023 à Saint-Pascal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, au 4420, Jérémie, Québec, province de Québec.

Québec, le 1^{er} décembre 2023.

Jean Pelletier, liquidateur

9998H5223

STATISTIQUES DE LA SEMAINE

du 14 au 20
décembre 2023

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA

OLIVIER

KAMOURASKA | CHRYSLER

255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)

418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

SERVICE :
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS	
1 ^{er} Le Roy du Déneigement.....	30
2 ^e Transpro BSL.....	23
3 ^e Mallette.....	22
4 ^e Équipement Patrick Bérubé.....	18
5 ^e Alimentation L. Dubé.....	16
6 ^e L.D Auto.....	16
7 ^e CarrXpert St-Pascal.....	11
8 ^e Motel Des marinières.....	8

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Damien Jean, Le Roy du Déneigement.....	257
2 ^e Pascal Briand, Mallette.....	255
3 ^e Patrice Levesque, Motel Des Marinières.....	247

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Damien Jean, Le Roy du Déneigement.....	709
2 ^e Pascal Briand, Mallette.....	706
3 ^e Pierre Chénard, Mallette.....	657

VENREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

PHSF..... Kathy Bossé.....	210
PHSM..... Bertin Plourde.....	269
PHSM..... Marius Ouellet.....	269
PHTM..... Bertin Plourde.....	730

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

PHSF..... Rebecca Dubé.....	181
PHSG..... Loïc Lepine.....	183
PHSG..... Vincent St-Onge.....	158
PHSG..... Simon-Olivier Goulet.....	141

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSF..... Dominique Côté.....	246
PHSM..... Maxime D'astous.....	299
PHTF..... Dominique Côté.....	640
PHTM..... Maxime D'astous.....	717

LUNDI 13 H : CONSTRUCTION MARCEL CHAREST & FILS

PHSF..... Germaine Michaud.....	181
PHSM..... Mike Zacinsky.....	214
PHSM..... Guy Pettigrew.....	211
PHTM..... Mike Zacinsky.....	607

LUNDI 19 H : LES Puits ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

PHSF..... Diane St-Pierre.....	201
PHSF..... Denise Kirouac.....	201
PHSM..... Michel Pelletier.....	249
PHTM..... Michel Pelletier.....	666

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSM..... Hubert Ouellet.....	256
PHSM..... Robert Ouellet.....	221
PHTM..... Laurian Drapeau.....	621
PHTM..... Hubert Ouellet.....	575

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSF..... Hélène Garon.....	214
PHSM..... Mike Zacinsky.....	224
PHSM..... Cyrille Pelletier.....	214
PHTF..... Hélène Garon.....	585

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

PHSF..... Aline Viel.....	202
PHSM..... Bernard Lavoie.....	237
PHTM..... Bernard Lavoie.....	649
PHTM..... Gaston Dolbec.....	603

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

PHSF..... Céline Corriveau.....	194
PHSM..... Christian Michaud.....	257
PHSM..... Daniel Ouellet.....	246
PHTM..... Christian Michaud.....	694



219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

PIÈCES D'AUTOS

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE
JOHANNE BEAULIEU
SIMPLE 256
MOY. 164

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL

Jeudi 20 h



501, av. Patry, Saint-Pascal

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

1 ^{er} Boutique du jouet.....	193.5
2 ^e Porte Multy.....	188
3 ^e Carrefour du camion RDL.....	176
4 ^e Toile RDL.....	173.3
5 ^e Remorquage 2000.....	164.3
6 ^e Bar Iberville.....	158.5
7 ^e L'union des Jardiniers Botanix.....	155.5
8 ^e CarrXpert St-Pascal.....	141

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal.....	258
2 ^e Rémi St-Onge, Porte Multy.....	258
3 ^e Alain Deschênes, Carrefour du camion RDL.....	250

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Alain Deschênes, Carrefour du camion RDL.....	713
2 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal.....	704
3 ^e Mario Roy, Boutique du jouet.....	703

EXPLOITS DE LA SEMAINE

ALIMENTS LUDO - HOMMES

PHSM .. Maxime D'Astous.....	299 moy. 189
..... Hubert Ouellet.....	256 moy. 177
..... Noël Chénard.....	235 moy. 161
..... Robert Ouellet.....	221 moy. 151
..... René Ouellet.....	235 moy. 168
..... Guy Viel.....	208 moy. 142
PHTM .. Maxime D'astous.....	717 moy. 189
..... Alain Deschênes.....	713 moy. 201
..... Rémi St-Onge.....	700 moy. 200

FAMILIPRIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES

PHSF .. Audrey Duval.....	258 moy. 180
..... Dominique Côté.....	246 moy. 169
..... Aline Viel.....	202 moy. 136
..... Céline Côté.....	235 moy. 178
..... Denise Kirouac.....	201 moy. 148
PHTF ... Dominique Côté.....	640 moy. 169

LE SALON DE QUILLES EST L'ENDROIT
IDÉAL POUR VOTRE PÉRIODE DES
FÊTES. JOYEUX NOËL ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE À NOTRE FIDÈLE
CLIENTÈLE! 418 492-2146

La Pocatière

AVIS

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 15-2023

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, M^{re} Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 15-2023 ayant pour objet de modifier le plan de zonage et le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Ra37 à même une partie de la zone Ca28;

QUE le règlement numéro 15-2023 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 13 décembre 2023;

QUE le règlement numéro 15-2023 est entré en vigueur le 18 décembre 2023, suite à la délivrance du certificat de conformité par M^{me} Catherine Langlois, directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière aux heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 21 décembre 2023.

Bastien Gaudet,
Greffier

Contribuez à préserver et à mettre en valeur la Maison Chapais

L'Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Boutellerie (APSDB), gestionnaire de la Maison Chapais, a profité du mouvement caritatif mondial Mardi Je Donne pour lancer sa campagne de financement 2023. Les dons sont essentiels à la réalisation de la mission de l'organisme, soit préserver et mettre en valeur le site de la Maison Chapais. Pour l'équipe de l'APSDB, plusieurs projets seront prochainement mis en chantier, notamment la préservation et la restauration du patrimoine bâti, comprenant la rénovation des galeries ceinturant le bâtiment bicentenaire ainsi

que le développement d'activités éducatives et de mise en valeur. Pour en savoir plus et pour donner, visitez le site maisonchapais.com. La Maison Chapais a été construite il y a près de 200 ans pour Jean-Charles Chapais, futur Père de la Confédération canadienne et fondateur de la paroisse de Saint-Denis-De La Boutellerie. Classée immeuble patrimonial par le gouvernement du Québec et désignée site historique national au fédéral, la Maison Chapais est aujourd'hui un musée et un lieu d'interprétation bien vivant.

Source : Maison Chapais

BLOC-NOTES

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

SUPER BINGO DES FÊTES. Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle organisent un super bingo. Date : le mercredi 27 décembre 2023 à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2700\$ seront distribués dont un gros lot de 750\$. N.B : En cas de mauvais temps, le bingo sera reporté au jeudi 28 décembre 2023.

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10086 - Saint-Pacôme et Saint-Gabriel.

RÉUNION DU CONSEIL. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous informent que la réunion du conseil se tiendra le mardi 9 janvier 2024 à 19h30. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Grand Chevalier : Donald Emond.

CONSEIL 10116

Saint-Roch-des-Aulnaies

DÉJEUNER. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner le dimanche 21 janvier 2024 de 9h à 12h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10.00 \$. Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CONFÉRENCES MATINALES POUR LES 55 ANS ET PLUS

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

La conférence animée par Mme Brigitte Michaud, se tiendra le jeudi 11 janvier 2024 de 9 h à 10 h 30. Lieu : l'Auberge Cap Martin, 93, Route 132 Ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sujet : le Comité des usagers Kamouraska. Coût de participation : 10 \$, déjeuner inclus. Une inscription est requise, au plus tard le lundi 8 janvier 2024 à 16 h, au 418 856-3192, ou par courriel à HYPERLINK «mailto:agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com» agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

LES ALCOOLQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, HYPERLINK «http://www.aa.org» www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite, -Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspe. Entrée principale.

SOUPER DES ROIS

Saint-Adalbert

68EME SOUPER DES ROIS. Vous êtes conviés au 68ème souper des rois de Saint-Adalbert, le 13 janvier 2024 dès 17h30. Soirée animée par Yanick Lavoie. Lieu : la salle municipale de Saint-Adalbert. Prix de présence : 25\$ pour souper et soirée ; 5\$ pour souper uniquement. Pour information et achat de carte, appelez au 418-356-5847

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

GICLEURS
PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

Roma
Alternateurs
et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs
(vente de neufs et réusinés)
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com



RE/MAX ÉLÉGANCE ÉQUIPE
Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault
courtier immobilier

Gilles Couture
courtier immobilier agréé

René Bélanger
courtier immobilier



*Toute l'équipe de RE/MAX Éléance
vous souhaite de très joyeuses fêtes
et une année 2024 remplie
de belles surprises.*

*Un merci chaleureux à vous, chers
clients, pour la confiance que vous
nous accordez dans la réalisation
de vos projets immobiliers.*

Voir toutes nos propriétés sur gillescouture.com

BOXING DAY

PROFITEZ DE

25 000 \$ DE RABAIS

2022 Chrysler Pacifica Hybrid Touring  RABAIS DE 1000 \$ 46 988 \$ - 1000 \$ = 45 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth. 30 192 km • STOCK A1955A	2022 Nissan Rogue S AWD  RABAIS DE 1000 \$ 31 887 \$ - 1000 \$ = 30 887 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth, volant chauffant. 51 974 km • STOCK Z3162B	2011 Dodge Grand Caravan Crew Stow'n Go  RABAIS DE 700 \$ 7 177 \$ - 700 \$ = 6 477 \$ Auto., air clim., groupe électrique, CD/MP3. 201 432 km • STOCK Z2104A	2022 Chrysler Grand Caravan SXT Stow'n'Go  RABAIS DE 1000 \$ 40 988 \$ - 1000 \$ = 39 988 \$ Auto., air clim., gr. élect., cam. de recul, volant chauffant, vitres teintées et plus. 47 684 km • STOCK Z1324A	2018 Ford Edge SE AWD  RABAIS DE 2000 \$ 21 988 \$ - 2000 \$ = 19 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth et plus. 76 150 km • STOCK W-354
2015 Jeep Renegade Limited 4 x 4  RABAIS DE 1000 \$ 12 988 \$ - 1000 \$ = 11 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, att. remorque, vitres teintées. 154 872 km • STOCK W-352A	2017 Jeep Cherokee Latitude 4 x 4  RABAIS DE 1000 \$ 20 988 \$ - 1000 \$ = 19 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, Bluetooth, dém. à distance. 101 386 km • STOCK Z3163A	2020 Chevrolet Spark LT  RABAIS DE 500 \$ 17 988 \$ - 500 \$ = 17 488 \$ Manuelle, air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth. 48 856 km • STOCK W-366	2020 Hyundai Tucson Preferred AWD  RABAIS DE 900 \$ 27 888 \$ - 900 \$ = 26 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, volant chauffant, Bluetooth. 56 697 km • STOCK W-369	2022 Ram 1500 Classic Warlock 4 x 4  RABAIS DE 1000 \$ 49 888 \$ - 1000 \$ = 48 888 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, att. remorque, vitres teintées. 9 655 km • STOCK W-375
2018 Volkswagen Tiguan 4Motion  RABAIS DE 500 \$ 19 988 \$ - 500 \$ = 19 488 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth, att. remorque. 122 010 km • STOCK W-374A	2021 Ram 1500 Classic Express Quad Cab 4 x 4  RABAIS DE 600 \$ 36 987 \$ - 600 \$ = 36 387 \$ Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, cam. de recul, rég. de vitesse. 70 280 km • STOCK Z317A	2019 Ford F-150 XLT 4 x 4  RABAIS DE 2000 \$ 41 988 \$ - 2000 \$ = 39 988 \$ Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, vitres teintées, cam. de recul, supercrew Sport. 67 057 km • STOCK W-376	2005 Chevrolet Aveo LT  RABAIS DE 500 \$ 3 988 \$ - 500 \$ = 3 488 \$ Manuelle, vitres électrique, att. remorque, AM/FM/CD. 172 431 km • STOCK W-277C	2021 Ram 1500 Classic Express Crew Cab 4 x 4  RABAIS DE 1000 \$ 36 887 \$ - 1000 \$ = 35 887 \$ Auto., 97 257 km • STOCK A2040
2017 Mitsubishi Mirage G4  RABAIS DE 1000 \$ 10 989 \$ - 1000 \$ = 9 989 \$ Manuelle, air clim., groupe électrique, Bluetooth. 116 263 km • STOCK A2037A	2018 Ram Promaster 2500  RABAIS DE 1000 \$ 40 989 \$ - 1000 \$ = 39 989 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, dém. à distance, att. remorque. 119 371 km • STOCK W-382	2019 Honda CR-V LX AWD  RABAIS DE 1000 \$ 28 687 \$ - 1000 \$ = 27 687 \$ Auto., air clim., groupe électrique, Bluetooth, dém. à distance, vitres teintées. 88 834 km • STOCK Z3143C	2022 Mazda MX-30 EV Premium Plus  RABAIS DE 1000 \$ 27 989 \$ - 1000 \$ = 26 989 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, Bluetooth, toit ouvrant. 31 834 km • STOCK A2042A	2017 Chrysler Pacifica Touring L  RABAIS DE 1500 \$ 23 998 \$ - 1500 \$ = 22 498 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, vitres teintées, Bluetooth. 117 062 km • STOCK A2031
2017 Dodge Journey SXT Blacktop AWD  RABAIS DE 1000 \$ 21 498 \$ - 1000 \$ = 20 498 \$ Auto., air clim., groupe électrique, vitres teintées, rég. de vitesse. 103 994 km • STOCK Z3009D	2015 Mazda CX-5 Sport  RABAIS DE 1000 \$ 16 887 \$ - 1000 \$ = 15 887 \$ Auto., air clim., groupe électrique, att. remorque, vitres teintées. 153 737 km • STOCK Z3084A	2017 Hyundai Tucson SE AWD  RABAIS DE 1000 \$ 21 887 \$ - 1000 \$ = 20 887 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, vitres teintées, toit ouvrant. 52 525 km • STOCK A1944B	2016 Audi A3 Komfort Quattro  RABAIS DE 1000 \$ 19 888 \$ - 1000 \$ = 18 888 \$ Auto., air clim., groupe électrique, toit ouvrant, Bluetooth, rég. de vitesse. 114 272 km • STOCK Z3081B	2018 Jeep Renegade Trailhawk 4 x 4  RABAIS DE 1000 \$ 25 487 \$ - 1000 \$ = 24 487 \$ Auto., air clim., groupe électrique, cam. de recul, att. remorque, toit ouvrant. 95 751 km • STOCK Z3149A

Nous sommes ouverts le vendredi 22 décembre jusqu'à midi, les 27-28-29 décembre jusqu'à midi et les 3-4 et 5 janvier 2024



SÉBASTIEN BILODEAU
Directeur général



MATHIEU DE CARUFEL
Directeur des ventes



BENOÎT CHOUINARD
Conseiller aux ventes
418 863-7430



OLIVIER DIONNE
Conseiller aux ventes
418 714-7707



OVIDE LÉVESQUE
Conseiller aux ventes
418 551-2532



JANICK LEPAGE
Directrice financière



MARIE-ÈVE DUMONT
Directrice commerciale

255, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-3432
1 800 363-3432

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER
La puissance d'un groupe

Consultez
notre inventaire :
www.olivierkamouraskachrysler.com

TROUVE TA PLACE DANS UNE ENTREPRISE

DURABLE

ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL

Salaire : 30,74 \$ à 34,03 \$ / heure
+ prime pouvant aller jusqu'à 3,50 \$
par heure travaillée

MÉCANICIEN INDUSTRIEL/ ÉLECTROMÉCANICIEN

Salaire : 28,28 \$ à 32,09 \$ / heure
+ prime pouvant aller jusqu'à 3,50 \$
par heure travaillée

POURQUOI MATÉRIAUX BLANCHET?

Voici nos AVANTAGES :

- Rémunération compétitive
- Allocation de déménagement
- Allocation de déplacement
- Prime d'assiduité
- Boni de production
- Possibilité de temps supplémentaire
- Gamme complète d'avantages sociaux
- Opportunités de croissance (autant au niveau technique qu'au niveau de la gestion)

Avec
ou sans
CV on veut
te parler!

418 356-3344 poste 543
rh.pamphile@materiauxblanchet.ca

Pour postuler : materiauxblanchet.ca/carrieres



L'emploi du masculin est utilisé sans discrimination et vise uniquement à alléger le texte.